



# VERS DEMAIN

*Pour le triomphe de l'Immaculée*

Journal de patriotes catholiques  
Pour le règne des Coeurs de Jésus et Marie  
Dans les âmes, les familles et les pays

Maison Saint-Michel, 1101 rue Principale  
Rougemont, QC, Canada J0L 1M0  
Montréal (514) 856-5714; Rougemont (450) 469-2209; Fax (450) 469-2601  
Poste-Publications Convention N° 40063742 - Pap N° enregistrement 09928  
Imprimé au Canada - www.versdemain.org - info@versdemain.org

Pour la réforme économique du Crédit Social  
En accord avec la doctrine sociale de l'Église  
Par l'action vigilante des pères de famille  
Et non par les partis politiques

893e édition française. 68e année

Mai-Juin-Juillet 2007

4 ans: \$20.00

## L'Eucharistie, le Sacrement de l'Amour

**Exhortation apostolique post-synodale Sacramentum Caritatis, du pape Benoît XVI**

**AUX ÉVÊQUES, AUX PRÊTRES, AUX DIACRES, AUX PERSONNES CONSACRÉES ET AUX FIDÈLES LAÏCS**

**Sur l'Eucharistie, source et sommet de la vie et de la mission de l'Église**

**De S.S. le Pape  
Benoît XVI**

13 mars 2007. Extraits

Cette exhortation, datée du 22 février 2007, fête de la chaire de saint Pierre, a été rendue publique le 13 mars 2007, et fait suite au synode des évêques tenu à Rome en octobre 2005, sur le thème de l'Eucharistie. Et fait suite aussi à l'encyclique de Benoît XVI, «Deus caritas est». «Dieu est amour». Voici des extraits de «Sacramentum Caritas»:

Sacrement de l'amour (Cf. S. Thomas d'Aquin, Somme théologique), la sainte Eucharistie est le don que Jésus-Christ fait de lui-même, nous révélant l'amour infini de Dieu pour tout homme. Dans cet admirable Sacrement se manifeste l'amour «le plus grand», celui qui pousse «à donner sa vie pour ses amis» (Jn 15, 13)

Dans le Sacrement de l'Eucharistie, Jésus continue de nous aimer «jusqu'au bout», jusqu'au don de son corps et de son sang. Quel émerveillement dut saisir le cœur des disciples face aux gestes et aux paroles du Seigneur au cours de la Cène! Quelle merveille doit susciter aussi dans notre cœur le Mystère eucharistique!

Dans le Sacrement de l'autel, le Seigneur vient à la rencontre de l'homme, créé à l'image et à la ressemblance de Dieu (cf. Gn 1, 27), se faisant son compagnon de route. En effet, dans ce Sacrement, le Seigneur se fait nourriture pour l'homme assoiffé de vérité et de liberté. Puisque seule la vérité peut nous rendre vraiment libres (cf. Jn 8, 36), le Christ se fait pour nous nourriture de Vérité. Saint Augustin s'exclame: «Qu'est-ce que l'âme désire avec plus de force que la Vérité?»

Tout homme porte en effet en lui le désir inextinguible de la vérité, ultime et définitive. C'est pourquoi le Seigneur Jésus, «le Che-



min, la Vérité et la Vie» (Jn 14, 6), s'adresse au cœur désirant de l'homme, qui se sent pèlerin et assoiffé, au cœur qui aspire ardemment à la source de la vie, au cœur quêtant la Vérité. En effet, Jésus-Christ est la Vérité faite Personne, qui attire le monde à soi. Dans le Sacrement de l'Eucharistie, Jésus nous montre en particulier la vérité de l'amour, qui est l'essence même de Dieu.

que nous sommes rendus participants de l'intimité divine. Par conséquent, Jésus-Christ, qui, «poussé par l'Esprit éternel, s'est offert lui-même à Dieu comme une victime sans tache», nous communique dans le don eucharistique la vie divine elle-même. Dans le mystère de son obéissance jusqu'à la mort, et à la mort de la croix, s'est accomplie la nouvelle et éternelle alliance. La liberté de Dieu et la liberté de l'homme se sont

(suite en page 2)

**L'Eucharistie,  
mystère à croire**

«Il est grand le mystère de la foi!». Par cette expression, prononcée immédiatement après les paroles de la consécration, le prêtre proclame le mystère qui est célébré et il manifeste son émerveillement devant la conversion substantielle du pain et du vin en corps et sang du Seigneur Jésus, réalité qui dépasse toute compréhension humaine. L'Eucharistie est en effet «le mystère de la foi» par excellence: «Elle est le résumé et la somme de notre foi». (Catechisme de l'Église catholique, n. 1327.)

Dans l'Eucharistie se révèle le dessein d'amour qui guide toute l'histoire du salut. En elle, le Dieu Trinitaire, qui en lui-même est amour, s'engage pleinement avec notre condition humaine. Dans le pain et le vin, sous les apparences desquelles le Christ se donne à nous à l'occasion du repas pascal, c'est la vie divine tout entière qui nous rejoint et qui participe à nous sous la forme du Sacrement. Dieu est communion parfaite d'amour entre le Père, le Fils et l'Esprit Saint.

Déjà dans la création l'homme est appelé à partager d'une certaine manière le souffle vital de Dieu. Mais c'est dans le Christ mort et ressuscité et dans l'effusion de l'Esprit Saint, donné sans compter,

# L'Eucharistie, le Sacrement de l'Amour

(suite de la page 1)



définitivement rencontrées dans sa chair crucifiée en un pacte indissoluble, valable pour toujours.

À travers le Sacrement de l'Eucharistie, Jésus fait entrer les fidèles dans son «heure»; il nous montre ainsi le lien qu'il a voulu entre lui et nous, entre sa personne et l'Église. En effet, le Christ lui-même, dans le Sacrifice de la croix, a engendré l'Église comme son épouse et son corps.

Les Pères de l'Église ont médité longuement sur la relation entre l'origine d'Ève, issue du côté d'Adam endormi (cf. Gn 2, 21-23), et celle de la nouvelle Ève, l'Église, née du côté du Christ, immergé dans le sommeil de la mort: de son côté transpercé, raconte Jean, il sortit du sang et de l'eau (cf. Jn 19, 34), symbole des sacrements.

## L'Eucharistie et le sacrement de réconciliation

Les Pères synodaux ont justement affirmé que l'amour de l'Eucharistie conduit aussi à apprécier toujours plus le sacrement de la Réconciliation. À cause du lien entre ces sacrements, une authentique catéchèse à l'égard du sens de l'Eucharistie ne peut être séparée de la proposition d'un chemin pénitentiel.

Nous constatons assurément que, à notre époque, les fidèles se trouvent immergés dans une culture qui tend à effacer le sens du péché, favorisant un comportement superficiel qui porte à oublier la nécessité d'être dans la grâce de Dieu pour s'approcher dignement de la communion sacramentelle. Le Synode a rappelé qu'il est du devoir pastoral de l'Évêque de promouvoir dans son diocèse la détermination de revenir à une pédagogie de la conversion qui naît de l'Eucharistie et d'encourager les fidèles à la confession fréquente.



Tous les prêtres se consacreront avec générosité, application et compétence à l'administration du sacrement de la Réconciliation. À ce sujet, on doit prêter attention à ce que les confessionnaux, dans nos églises, soient bien visibles et expressifs du sens de ce Sacrement. Je demande aux Pasteurs de veiller attentivement à la célébration du sacrement de la Réconciliation, en réservant la pratique de l'absolution générale exclusivement aux cas prévus, la forme personnelle étant la seule forme ordinaire.

## Le célibat des prêtres

Les Pères synodaux ont voulu souligner que le sacerdoce ministériel requiert, à travers l'ordination, l'entière configuration au Christ. Le fait que le Christ lui-même, prêtre pour l'éternité, ait vécu sa mission jusqu'au Sacrifice de la croix dans l'état de virginité constitue le point de référence sûr pour recueillir le sens de la tradition de l'Église latine sur la question du célibat sacerdotal. En réalité, le célibat sacerdotal est une conformation particulière au style de vie du Christ lui-même.

Ce choix est avant tout sponsal; il est identification au cœur du Christ Époux, qui donne sa vie pour son Épouse. Unie à la grande tradition ecclésiale, au Concile Vatican II et aux Souverains Pontifes, mes prédécesseurs, je redis la beauté et l'importance d'une vie sacerdotale vécue dans le célibat comme signe exprimant le don de soi total et exclusif au Christ, à l'Église et au Règne de Dieu, et j'en confirme donc le caractère obligatoire pour la tradition latine. Le célibat sacerdotal vécu avec maturité, joie et dévouement est une



très grande bénédiction pour l'Église et pour la société elle-même.

## L'Eucharistie, mystère à célébrer

Au cours des travaux du Synode, on a recommandé à de nombreuses reprises la nécessité de dépasser toute séparation possible entre l'art de bien célébrer, et la participation pleine, active et fructueuse de tous les fidèles. En effet, le premier

moyen de favoriser la participation du peuple de Dieu au Rite sacré est la célébration appropriée du Rite lui-même. L'art de bien célébrer est la meilleure condition pour une participation active des fidèles.

L'ars celebrandi découle de l'obéissance fidèle aux normes liturgiques dans leur totalité, puisque c'est justement cette façon de célébrer qui a assuré, depuis 2000 ans, la vie de foi de tous les croyants, qui sont appelés à vivre la célébration en tant que peuple de Dieu, sacerdoce royal, nation sainte.

L'ars celebrandi doit favoriser le sens du sacré et l'utilisation des formes extérieures qui éduquent à un tel sens, comme par exemple l'harmonie du rite, des vêtements liturgiques, de l'ameublement et du lieu sacré.

Il est nécessaire qu'en tout ce qui concerne l'Eucharistie, on ait le goût de la beauté. On devra donc respecter et soigner aussi les vêtements liturgiques, le mobilier, les vases sacrés, afin que, reliés entre eux de façon organique et ordonnée, ils entretiennent la vénération pour le mystère de Dieu, qu'ils manifestent l'unité de la foi et qu'ils renforcent la dévotion.

## Le chant liturgique

Dans l'ars celebrandi, le chant liturgique occupe une place importante. Saint Augustin a raison, lorsqu'il affirme dans un sermon célèbre: «L'homme nouveau sait quel est le cantique nouveau. Chanter, c'est exprimer sa joie et, si nous y pen-

(suite en page 3)

## VERS DEMAIN

Pour le triomphe de l'Immaculée

Vers Demain Mai-Juin-Juillet 2007

Date de parution: Mai 2007

1\$ le numéro

Périodique, paraît 5 fois par année Canada et Etats-

Unis, 4 ans .....20.00\$

2 ans.....10.00\$

Autres pays: surface 4 ans.....48.00\$

2 ans .....24.00\$

Avion 1 an.....16.00\$

Publié par *Institut Louis Even*  
Pour la Justice Sociale

Rédactrice-en-chef: Thérèse Tardif

Bureau et adresse postale  
Maison Saint-Michel,  
1101 rue Principale  
Rougemont, QC. Canada J0L 1M0

Tél.: Rougemont (450) 469-2209  
Fax: Rougemont (450) 469-2601  
Tél.: Région de Montréal (514) 856-5714

WWW.versdemain.org  
info@versdemain.org

Imprimé au Canada

PAP - NO D'ENREGISTREMENT 09928  
POSTE-PUBLICATION CONVENTION No 40063742  
Dépôt légal - Bibliothèque Nationale

Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada, par l'entremise du Programme d'aide aux publications (PAP), pour nos dépenses d'envoi postal.

Canada

Retournez toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à:  
Journal Vers Demain, 1101 rue Principale,  
Rougemont, QC., Canada, J0L 1M0

## Table des matières Mai-Juin-Juillet 2007

	Pages
Le Sacrement de l'Amour. Benoît XVI	1 à 6
Appel du Saint-Père. M. Anne Jacques	6
Nos défunts. Thérèse Tardif	7
Marie de l'Incarnation	8-9
Mme Germaine Girard, décédée	9
Congrès international de Vers Demain	9
En Amérique latine. Lucie Parenteau	10-11
5e leçon du Crédit Social. A. P.	12 à 15
S. Marie-Simon-Pierre miraculée de JP II	16
Card. Ouellet et enseignement catholique	81-71
L'École catholique. Jean-Paul II	19-20
Transmettre la foi aux jeunes. Benoît XVI	20
Les droits des parents bafoués	21
Evêques chassés des écoles. L. Even	22-23
Pétition pour l'enseignement catholique	4 2

# L'Eucharistie, le Sacrement de l'Amour

(suite de la page 2)



sons avec un peu plus d'attention, c'est exprimer son amour».

Le peuple de Dieu rassemblé pour la célébration chante les louanges de Dieu. L'Église, dans son histoire bimillénaire, a créé et continué de créer des musiques et des chants qui constituent un patrimoine de foi et d'amour qui ne doit pas être perdu.

En réalité, dans la liturgie nous ne pouvons pas dire qu'un cantique équivaut à un autre. À ce sujet, il convient d'éviter l'improvisation générale ou l'introduction de genres musicaux qui ne sont pas respectueux du sens de la liturgie. En tant qu'élément liturgique, le chant doit s'intégrer dans la forme propre de la célébration. Par conséquent, tout – dans le texte, dans la mélodie, dans l'exécution – doit correspondre au sens du mystère célébré, aux différents moments du rite et aux temps liturgiques. Enfin, tout en tenant compte des diverses orientations et des diverses traditions très louables, je désire que, comme les Pères synodaux l'ont demandé, le chant grégorien, en tant que chant propre de la liturgie romaine, soit valorisé de manière appropriée.

## Le geste de paix

Durant le Synode des Évêques, il a paru opportun de modérer ce geste, qui peut prendre des expressions excessives, suscitant un peu de confusion dans l'assemblée juste avant la Communion. Il est bon de rappeler que la sobriété nécessaire pour maintenir un climat adapté à la célébration, par exemple en limitant l'échange de la paix avec la personne la plus proche, n'enlève rien à la haute valeur du geste.

Je voudrais attirer l'attention sur un problème pastoral qu'il est fréquent de rencontrer de nos jours. Je fais référence au fait que, en certaines circonstances, comme par exemple lors de Messes célébrées à l'occasion de mariages, de funérailles ou d'événements analogues, participent à la célébration non seulement des fidèles pratiquants, mais aussi d'autres qui, malheureusement, ne s'approchent plus de l'autel depuis des années, ou qui peut-être se trouvent dans une situation de vie qui ne permet pas l'accès aux sacrements. Il arrive aussi que des personnes d'autres confessions chrétiennes ou même d'autres religions soient présentes. Des situations similaires se rencontrent dans des églises qui sont des buts de visite, surtout dans les grandes villes d'art. On comprend la nécessité de trouver alors des moyens brefs et incisifs pour rappeler à tous le sens de la communion sacramentelle et les conditions de sa réception.

Considérant le thème de la participation active des fidèles au rite sacré, les Pères synodaux ont mis aussi en relief les conditions personnelles dans lesquelles doit se trouver tout fidèle pour une participation fructueuse. L'une d'elles est assurément l'esprit de constante conversion qui doit caractériser la vie de tous les fidèles. On ne peut attendre une participation active à la liturgie eucharistique si l'on s'en approche de manière superficielle, sans s'interroger auparavant sur sa propre vie. Le recueillement et le silence, au moins quelques minutes avant le début de la liturgie, le jeûne et, lorsque cela est nécessaire, la Confession sacramentelle, favorisent, par exemple, cette disposition intérieure. Un cœur réconcilié avec Dieu permet la vraie participation. Il convient en particulier de rappeler aux fidèles le fait qu'une ac-

tuosa participatio aux saints Mystères ne peut pas se réaliser si l'on ne cherche pas en même temps à prendre une part active à la vie ecclésiale dans son intégralité, qui comprend aussi l'engagement missionnaire de porter l'amour du Christ dans la société.

## La communion spirituelle

Sans aucun doute, la pleine participation à l'Eucharistie se réalise quand on s'approche aussi personnellement de l'autel pour recevoir la Communion. Toutefois, on doit veiller à ce que cette juste affirmation n'introduise pas parmi les fidèles un certain automatisme, comme si par le seul fait de se trouver dans une église durant la liturgie on avait le droit ou peut-être même le devoir de s'approcher de la Table eucharistique. Quand il n'est pas possible de s'approcher de la communion sacramentelle, la participation à la Messe demeure cependant nécessaire, valable, significative et fructueuse. Dans ces circonstances, il est bon de cultiver le désir de la pleine union avec le Christ, par exemple par la pratique de la communion spirituelle, rappelée par Jean-Paul II et recommandée par de Saints maîtres de vie spirituelle.

Enfin, pour ce qui concerne la valeur de la participation à la Messe, rendue possible par les moyens de communication, celui qui assiste à ces retransmissions doit savoir que, dans des conditions normales, il ne satisfait pas au précepte dominical. En effet, le langage de l'image représente la réalité, mais il ne la reproduit pas en elle-même. S'il est très louable que les personnes âgées et les malades participent à la Messe dominicale par les retransmissions radio-télévisées, on ne pourrait en dire autant de celui qui, par ces retransmissions, voudrait se dispenser de se rendre à l'église pour participer à la célébration eucharistique dans l'assemblée de l'Église vivante.

## La langue latine

Pour mieux exprimer l'unité et l'universalité de l'Église, je voudrais recommander ce qui a été suggéré par le Synode des Évêques, en harmonie avec les directives du Concile Vatican II: excepté les lectures, l'homélie et la prière des fidèles, il est bon que ces célébrations soient en langue latine; et donc que soient récitées en latin les prières les plus connues de la tradition de l'Église et éventuellement que soient exécutés des pièces de chant grégorien. De façon plus générale, je demande que les futurs prêtres, dès le temps du séminaire, soient préparés à comprendre et à célébrer la Messe en latin, ainsi qu'à utiliser des textes latins et à utiliser le chant grégorien; on ne négligera pas la possibilité d'éduquer les fidèles eux-mêmes à la connaissance des prières les plus communes en latin, ainsi qu'au chant en grégorien de certaines parties de la liturgie.

Un des moments les plus intenses du Synode a eu lieu lorsque nous nous sommes réunis dans la basilique Saint-Pierre, avec de nombreux fidèles, pour l'adoration eucharistique. Par ce geste de prière, l'Assemblée des Évêques a voulu attirer l'attention, et non seulement par des paroles, sur l'importance de la relation intrinsèque entre célébration eucharistique et adoration. Dans cet aspect significatif de la foi de l'Église, se trouve l'un des éléments décisifs du chemin ecclésial, réalisé après la réforme liturgique voulue par le Concile Vatican II. Alors que la réforme accomplissait ses premiers pas, le rapport intrinsèque entre la Messe et l'adoration du Saint Sacrement ne fut parfois pas assez clairement perçu.

Une objection alors diffuse se faisait jour, par exemple, dans l'affirmation selon laquelle le Pain eucharistique ne nous serait pas donné pour être contemplé, mais pour être mangé. En réalité, à la lumière de l'expérience de prière de l'Église, une telle opposition se révélait privée de tout fondement. Déjà saint Augustin avait dit: «Que personne ne mange cette chair sans d'abord l'adorer;... nous pécherions si nous ne l'adorions pas». Dans

l'Eucharistie, en effet, le Fils de Dieu vient à notre rencontre et désire s'unir à nous; l'adoration eucharistique n'est rien d'autre que le développement explicite de la célébration eucharistique, qui est en elle-même le plus grand acte d'adoration de l'Église. (192) Recevoir l'Eucharistie signifie se mettre en attitude d'adoration envers Celui que nous recevons. C'est ainsi, et seulement ainsi, que nous devenons un seul être avec Lui et que nous goûtons par avance, d'une certaine façon, la beauté de la liturgie céleste. L'acte d'adoration en dehors de la Messe prolonge et intensifie ce qui est réalisé durant la Célébration liturgique elle-même.

## La pratique de l'adoration eucharistique



Avec l'assemblée synodale, je recommande donc vivement aux Pasteurs de l'Église et au peuple de Dieu la pratique de l'adoration eucharistique, qu'elle soit personnelle ou communautaire. À ce propos, une catéchèse adaptée, dans laquelle on explique aux fidèles l'importance de cet acte du culte qui permet de vivre plus profondément et avec davantage de fruit la célébration liturgique elle-même, sera d'une grande utilité. Dans les limites du possible, surtout dans les zones les plus peuplées, il conviendra de réserver tout spécialement à l'adoration perpétuelle des églises et des chapelles. En outre, je recommande que dans la formation catéchétique, en particulier



(suite en page 4)

# L'Eucharistie, le Sacrement de l'Amour

(suite de la page 3)

dans les parcours de préparation à la Première Communion, les enfants soient initiés au sens et à la beauté du fait de se tenir en compagnie de Jésus, en cultivant l'admiration pour sa présence dans l'Eucharistie.

Je voudrais ici exprimer mon admiration et mon soutien envers tous les Instituts de vie consacrée, dont les membres vouent une partie significative de leur temps à l'adoration eucharistique. De cette façon, ils offrent à tous l'exemple de personnes qui se laissent transformer par la présence réelle du Seigneur. Je désire également encourager les associations de fidèles, de même que les confréries, qui accomplissent cette pratique comme leur tâche particulière, devenant ainsi ferment de contemplation pour toute l'Église et rappel de la place centrale du Christ pour la vie des personnes et des communautés.

Le rapport personnel que chacun des fidèles instaure avec Jésus, présent dans l'Eucharistie, le renvoie toujours à l'ensemble de la communion ecclésiale, en nourrissant en lui la conscience de son appartenance au Corps du Christ. C'est pourquoi, outre le fait d'inviter chaque fidèle à trouver personnellement du temps à passer en prière devant le Sacrement de l'autel, il est de mon devoir de solliciter les paroisses elles-mêmes et les autres groupes ecclésiaux pour que soient promus des moments d'adoration communautaire.

**Évidemment, les formes déjà existantes de dévotion eucharistique conservent toute leur valeur. Je pense, par exemple, aux processions eucharistiques, surtout à la traditionnelle procession de la solennité du Corpus Domini, à la pieuse pratique des Quarante-Heures, aux congrès eucharistiques locaux, nationaux ou internationaux, et aux autres initiatives analogues. Opportunément rénovées et adaptées aux diverses circonstances, de telles formes de dévotion méritent d'être aujourd'hui encore cultivées.**

## Le lieu du tabernacle dans l'église

En relation avec l'importance de la réserve eucharistique et de l'adoration, ainsi que du respect envers le sacrement du Sacrifice du Christ, le Synode des Évêques s'est interrogé sur la juste place du tabernacle à l'intérieur de nos églises. Sa localisation correcte aide en effet à reconnaître la présence réelle du Christ dans le Saint Sacrement. Il est donc nécessaire que le lieu où sont conservées les espèces eucharistiques soit facilement identifiable par quiconque entre dans une église, grâce aussi à la traditionnelle veilleuse.

À cette fin, il faut tenir compte de la disposition architecturale de l'édifice sacré: dans les églises où la chapelle du Saint Sacrement n'existe pas, et où demeure l'autel majeur avec le tabernacle, il est opportun de continuer à se servir d'une telle structure pour la conservation et l'adoration de l'Eucharistie, en évitant que le siège du célébrant ne soit placé devant. Dans les nouvelles églises, il est bon de disposer la chapelle du Saint-Sacrement à proximité du chœur; là où cela n'est pas possible, il est préférable de situer le tabernacle dans le chœur, en un lieu suffisamment élevé, au centre de la zone absidiale ou en un autre lieu où il soit également bien visible. De tels moyens concourent à conférer sa dignité au tabernacle, qui doit toujours être soigné, même sur le plan artistique.

## L'Eucharistie, mystère à vivre

Parlant du don de sa vie, le Seigneur Jésus, qui s'est fait pour nous nourriture de vérité et d'amour, nous assure que «si quelqu'un mange de ce pain, il vivra éternellement» (Jn 6, 51). Mais cette «vie éternelle» commence déjà en nous en ce temps, à travers le changement que le don eucharistique engendre en nous: «Celui qui me



mangera vivra par moi» (Jn 6, 57). Ces paroles de Jésus nous font comprendre que le mystère «auquel on croit» et «qui est célébré» possède en lui-même un dynamisme qui en fait le principe de la vie nouvelle en nous et la forme de l'existence chrétienne.

Le nouveau culte chrétien englobe tous les aspects de l'existence, en la transfigurant: «Tout ce que vous faites: manger, boire, ou n'importe quoi d'autre, faites-le pour la gloire de Dieu» (1 Co 10, 31). En tout acte de la vie, le chrétien est appelé à exprimer le vrai culte rendu à Dieu. C'est ici que prend forme la nature intrinsèquement eucharistique de la vie chrétienne. Puisqu'elle implique la réalité humaine du croyant dans le concret du quotidien, l'Eucharistie rend possible, jour après jour, la transfiguration progressive de l'homme, appelé par grâce à être à l'image du Fils de Dieu (cf. Rm 8, 29s). Le culte rendu à Dieu dans l'existence humaine ne peut pas être cantonné à un moment particulier et privé, mais il tend de par sa nature à envahir chaque aspect de la réalité de la personne.

## Vivre le précepte dominical

**Conscients de ce nouveau principe de vie que l'Eucharistie apporte au chrétien, les Pères synodaux ont rappelé l'importance pour tous les fidèles du précepte dominical comme source de liberté authentique, pour pouvoir vivre tous les autres jours selon ce qu'ils ont célébré le «Jour du Seigneur». En effet, la vie de foi est en danger quand on ne ressent plus le désir de participer à la célébration eucharistique où l'on fait mémoire de la victoire pascale. Participer à l'assemblée liturgique dominicale, avec tous nos frères et sœurs qui forment un unique corps dans le Christ Jésus, est requis par la conscience chrétienne et, en même temps, forme la conscience chrétienne. Perdre le sens du dimanche comme Jour du Seigneur à sanctifier est le symptôme d'une perte du sens authentique de la liberté chrétienne, la liberté des fils de Dieu.**

## Spiritualité et culture eucharistique

De manière significative, les Pères synodaux ont affirmé que «les fidèles chrétiens ont besoin d'une compréhension plus profonde des relations entre l'Eucharistie et la vie quotidienne. La spiritualité eucharistique n'est pas seulement participation à la Messe et dévotion au Saint Sacrement. Elle englobe la vie entière». Cette insistance revêt pour nous tous aujourd'hui un sens particulier. Il faut reconnaître que l'un des effets les plus graves de la sécularisation, qui vient d'être mentionné, consiste dans le fait d'avoir relégué la foi chrétienne aux marges de l'existence, comme si elle était inutile pour ce qui concerne le déroulement concret de la vie des hommes. L'échec de la manière de vivre «comme si Dieu n'existait pas» est

maintenant devant les yeux de tous.

Aujourd'hui, il est nécessaire de redécouvrir que Jésus-Christ n'est pas une simple conviction privée ou une doctrine abstraite, mais une personne réelle, dont l'insertion dans l'histoire est capable de renouveler la vie de tous. C'est pourquoi l'Eucharistie, comme source et sommet de la vie et de la mission de l'Église, doit se traduire en spiritualité, en vie «selon l'Esprit» (Rm 8, 4s; cf. Ga 5, 16.25). Il est significatif que saint Paul, dans le passage de la Lettre aux Romains où il invite à vivre le nouveau culte spirituel, rappelle en même temps la nécessité du changement dans la manière de vivre et de penser:

**«Ne prenez pas pour modèle le monde présent, mais transformez-vous en renouvelant votre façon de penser pour savoir reconnaître quelle est la volonté de Dieu: ce qui est bon, ce qui est capable de lui plaire, ce qui est parfait» (12, 2). Renouveler sa façon de penser fait partie intégrante de la forme eucharistique de la vie chrétienne, «alors nous ne serons plus comme des enfants, nous laissant secouer et mener à la dérive par tous les courants d'idées» (Ep 4, 14).**

Il est important de relever ce que les Pères synodaux ont appelé cohérence eucharistique, à laquelle notre existence est objectivement appelée. En effet, le culte agréable à Dieu n'est jamais un acte purement privé, sans conséquence sur nos relations sociales: il requiert un témoignage public de notre foi.

**Évidemment, cela vaut pour tous les baptisés, mais s'impose avec une exigence particulière pour ceux qui, par la position sociale ou politique qu'ils occupent, doivent prendre des décisions concernant les valeurs fondamentales, comme le respect et la défense de la vie humaine, de sa conception à sa fin naturelle, comme la famille fondée sur le mariage entre homme et femme, la liberté d'éducation des enfants et la promotion du bien commun sous toutes ses formes. Ces valeurs ne sont pas négociables. Par conséquent, les hommes politiques et les législateurs catholiques, conscients de leur grave responsabilité sociale, doivent se sentir particulièrement interpellés par leur conscience, justement formée, pour présenter et soutenir des lois inspirées par les valeurs fondées sur la nature humaine.**

## Eucharistie et mission

Nous ne pouvons garder pour nous l'amour que nous célébrons dans ce Sacrement. Il demande de par sa nature d'être communiqué à tous. Ce dont le monde a besoin, c'est de l'amour de Dieu, c'est de rencontrer le Christ et de croire en lui. C'est pourquoi l'Eucharistie n'est pas seulement source et sommet de la vie de l'Église; elle est aussi source et sommet de sa mission: **«Une Église authentiquement eucharistique est une Église missionnaire».**

La mission première et fondamentale qui nous vient des saints Mystères que nous célébrons est de rendre témoignage par notre vie. L'émerveillement pour le don que Dieu nous a fait dans le Christ imprime à notre existence un dynamisme nouveau qui nous engage à être témoins de son amour.

## Eucharistie, pain rompu pour la vie du monde

Toute célébration eucharistique actualise sacramentellement le don que Jésus a fait de sa vie sur la croix pour nous et pour le monde entier. En même temps, dans l'Eucharistie, Jésus fait de nous des témoins de la compassion de Dieu pour chacun de nos frères et sœurs. Autour du mystère eucharistique naît ainsi le service de la charité vis-à-vis du prochain, qui «consiste précisément dans le fait que j'aime aussi, en Dieu et avec Dieu, la personne que je n'apprécie pas ou que je ne connais même pas. Cela ne peut se réaliser qu'à partir de la rencontre intime avec Dieu, une rencontre qui

(suite en page 5)

# L'Eucharistie, le Sacrement de l'Amour



(suite de la page)

est devenue communion de volonté pour aller jusqu'à toucher le sentiment. J'apprends alors à regarder cette autre personne non plus seulement avec mes yeux et mes sentiments, mais selon la perspective de Jésus Christ».

De cette façon, dans les personnes que j'approche, je reconnais des frères et des sœurs pour lesquels le Seigneur a donné sa vie en les aimant «jusqu'au bout» (Jn 13, 1). Par conséquent, nos communautés, quand elles célèbrent l'Eucharistie, doivent prendre toujours plus conscience que le sacrifice du Christ est pour tous, et que l'Eucharistie presse alors toute personne qui croit en Lui à se faire «pain rompu» pour les autres et donc à s'engager pour un monde plus juste et plus fraternel. **En pensant à la multiplication des pains et des poissons, nous devons reconnaître que le Christ, encore aujourd'hui, continue à exhorter ses disciples à s'engager personnellement: «Donnez-leur vous-mêmes à manger» (Mt 14, 16). La vocation de chacun de nous consiste véritablement à être, avec Jésus, pain rompu pour la vie du monde.**

## Les implications sociales du Mystère eucharistique

L'union au Christ qui se réalise dans le Sacrement nous ouvre aussi à une nouveauté dans les rapports sociaux: «la "mystique" du Sacrement a un caractère social». En effet, «l'union au Christ est en même temps union avec tous ceux auxquels il se donne. Je ne peux avoir le Christ pour moi seul; je ne peux lui appartenir qu'en union avec tous ceux qui sont devenus ou qui deviendront siens». À ce propos, il est nécessaire d'explicitier la relation entre Mystère eucharistique et engagement social. L'Eucharistie est sacrement de communion entre frères et sœurs qui acceptent de se réconcilier dans le Christ, lui qui a fait des Juifs et des païens un seul peuple, abattant le mur d'inimitié qui les séparait (cf. Ep 2, 14). C'est seulement cette constante tension en vue de la réconciliation qui permet de communier dignement au Corps et au Sang du Christ (cf. Mt 5, 23-24).

**Par le mémorial de son sacrifice, il renforce la communion entre les frères et, en particulier, il pousse ceux qui sont en conflit à hâter leur réconciliation en s'ouvrant au dialogue et à l'engagement pour la justice. Il est hors de doute que la restauration de la justice, la réconciliation et le pardon sont des conditions pour bâtir une paix véritable. De cette conscience naît la volonté de transformer aussi les structures injustes pour restaurer le respect de la dignité de l'homme, créé à l'image et à la ressemblance de Dieu. C'est au moyen du développement concret de cette**

**responsabilité que l'Eucharistie devient dans la vie ce qu'elle signifie dans la célébration.**

**Comme j'ai eu l'occasion de l'affirmer, ce n'est pas le rôle propre de l'Église de prendre en charge le combat politique pour réaliser la société la plus juste possible; toutefois, elle ne peut et ne doit pas non plus rester à l'écart de la lutte pour la justice.**

L'Église «doit s'insérer en elle par la voie de l'argumentation rationnelle et elle doit réveiller les forces spirituelles, sans lesquelles la justice, qui requiert toujours aussi des renoncements, ne peut s'affirmer ni se développer».

**Dans la perspective de la responsabilité sociale de tous les chrétiens, les Pères synodaux ont rappelé que le sacrifice du Christ est mystère de libération qui nous interpelle et qui nous provoque continuellement. J'adresse donc un appel à tous les fidèles pour qu'ils soient réellement des artisans de paix et de justice: «Celui qui participe à l'Eucharistie doit en effet s'engager à construire la paix dans notre monde marqué par beaucoup de violences et de guerres, et aujourd'hui de façon particulière, par le terrorisme, la corruption économique.»**

## La nourriture de la vérité et l'indigence de l'homme

Nous ne pouvons rester sans rien faire devant certains processus de mondialisation qui font souvent grandir démesurément, au niveau mondial, l'écart entre riches et pauvres. Nous devons dénoncer ceux qui dilapident les richesses de la terre, provoquant des inégalités qui crient vers le ciel (cf. Jc 5, 4). Par exemple, il est impossible de se taire face «aux images bouleversantes des grands camps de personnes déplacées ou de réfugiés – en diverses parties du monde –, rassemblés dans des conditions de fortune, pour échapper à des conditions pires encore, alors qu'ils ont besoin de tout. Ces êtres humains ne sont-ils pas nos frères et nos sœurs? Leurs enfants ne sont-ils pas venus au monde avec les mêmes attentes légitimes de bonheur que les autres?»

**La nourriture de la vérité nous pousse à dénoncer les situations indignes de l'homme, dans lesquelles on meurt par manque de nourriture en raison de l'injustice et de l'exploitation, et elle nous donne des forces et un courage renouvelés pour travailler sans répit à l'édification de la civilisation de l'amour.**

Le mystère de l'Eucharistie nous rend aptes et nous pousse à un engagement courageux dans les structures de notre monde, pour y apporter la nouveauté de relations qui a sa source inépuisable dans le don de Dieu. La prière que nous repre-

nons à chaque Messe: «Donne-nous notre pain de ce jour», nous oblige à faire tout notre possible, en collaboration avec les institutions internationales, publiques et privées, pour que cesse ou au moins pour que diminue dans le monde le scandale de la faim et de la sous-alimentation dont souffrent des millions de personnes, surtout dans les pays en voie de développement.

**Le chrétien laïc en particulier, formé à l'école de l'Eucharistie, est appelé à assumer directement sa responsabilité politique et sociale. Pour qu'il puisse accomplir ses tâches d'une manière appropriée, il convient de le préparer par une éducation concrète à la charité et à la justice. C'est pourquoi, comme le Synode l'a demandé, il est nécessaire que, dans les diocèses et dans les communautés chrétiennes, on fasse connaître et on promeuve la doctrine sociale de l'Église.**

Dans ce patrimoine précieux, provenant de la plus antique tradition ecclésiale, nous trouvons les éléments qui orientent, de manière très sage, le comportement des chrétiens face aux questions sociales brûlantes. Cette doctrine, mûrie tout au long de l'histoire bimillénaire de l'Église, se caractérise par son réalisme et son équilibre, aidant ainsi à éviter les compromis erronés ou les vagues utopies.

## Utilité d'un Compendium eucharistique

Au terme de ces réflexions, dans lesquelles j'ai voulu m'arrêter sur les orientations apparues durant le Synode, je désire accueillir aussi la demande que les Pères ont faite pour aider le peuple chrétien à croire, à célébrer et à vivre toujours mieux le Mystère eucharistique. Un Compendium sera publié par les soins des Dicastères compétents; il comprendra des textes du Catéchisme de l'Église catholique, des prières, des explications des Prières eucharistiques du Missel et tout ce qui pourra se révéler utile pour la compréhension correcte, pour la célébration et pour l'adoration du Sacrement de l'autel. Je souhaite que cet instrument puisse contribuer à faire en sorte que le mémorial de la Pâque du Seigneur devienne chaque jour davantage source et sommet de la vie et de la mission de l'Église. Cela stimulera tous les fidèles à faire de leur vie un véritable culte spirituel.

Chers frères et sœurs, l'Eucharistie est à l'origine de toute forme de sainteté et chacun de nous est appelé à une plénitude de vie dans l'Esprit Saint. Combien de saints ont rendu leur vie authentique grâce à leur piété eucharistique! De saint François d'Assise à saint Thomas d'Aquin, de sainte Claire d'Assise à sainte Catherine de Sienne, de saint Pascal Baylon à saint Pierre-Julien Eymard, de saint Alphonse-Marie de Liguori au bienheureux Charles de Foucauld, de saint Jean-Marie Vianney à sainte Thérèse de Lisieux, de saint Pio de Pietrelcina à la bienheureuse Teresa de Calcutta, pour n'en citer que quelques-uns parmi les très nombreux noms, la sainteté a toujours trouvé son centre dans le sacrement de l'Eucharistie.

Il est donc nécessaire que, dans l'Église, ce très saint Mystère soit vraiment objet de foi, célébré avec dévotion et vécu intensément. Le don que Jésus fait de lui-même dans le Sacrement mémorial de sa passion nous atteste que la réussite de notre vie réside dans la participation à la vie trinitaire, qui en Lui nous est offerte de façon définitive et efficace. La célébration et l'adoration de l'Eucharistie nous permettent de nous approcher de l'amour de Dieu et d'y adhérer personnellement jusqu'à l'union avec le Seigneur bien-aimé.

L'offrande de notre vie, la communion avec toute la communauté des croyants et la solidarité avec tout homme sont des aspects inséparables du culte spirituel, saint et agréable à Dieu (cf. Rm 12, 1), dans lequel toute notre réalité humaine concrète est transformée pour la gloire de Dieu.

Que Marie très sainte, Vierge immaculée, arche de l'alliance nouvelle et éternelle, nous accompagne sur ce chemin de la rencontre avec le Seigneur qui vient. En elle, se réalise de la

(suite en page 6)



(suite de la page 5)

manière la plus parfaite l'essence de l'Église. L'Église voit en Marie, «Femme eucharistique» – comme l'a appelée le Serviteur de Dieu Jean-Paul II (253) –, son icône la mieux réussie et elle la contemple comme modèle irremplaçable de vie eucharistique. C'est pourquoi, en présence du «verum Corpus natum de Maria Virgine» sur l'autel, le prêtre, au nom de l'assemblée liturgique, affirme avec les paroles du Canon: «Nous voulons nommer en premier lieu la bienheureuse Marie toujours Vierge, Mère de notre Dieu et Seigneur, Jésus-Christ». Son saint nom est invoqué et vénéré aussi dans les canons des traditions chrétiennes orientales. Les fidèles, quant à eux, «recommandent à Marie, Mère de l'Église, leur existence et leur travail. S'efforçant

d'avoir les mêmes sentiments que Marie, ils aident toute la communauté à vivre en offrande vivante, agréable au Père». Elle est la Tota pulchra, la Toute-belle, puisque resplendit en elle la splendeur de la gloire de Dieu. La beauté de la liturgie céleste, qui doit se refléter aussi dans nos assemblées, trouve en elle un miroir fidèle. Nous devons apprendre d'elle à devenir nous-mêmes des personnes eucharistiques et ecclésiales pour pouvoir nous aussi, selon la parole de saint Paul, nous présenter «sans tache» devant le Seigneur, comme celui-ci a voulu que nous soyons dès le commencement (cf. Col 1, 21; Ep 1, 4).

Par l'intercession de la Bienheureuse Vierge Marie, que l'Esprit Saint allume en nous la même ardeur dont les disciples d'Emmaüs firent l'expérience (cf. Lc 24, 13-35) et qu'il renouvelle dans notre vie l'émerveillement eucharistique pour la splendeur et la beauté qui resplendent dans le rite liturgique, signe efficace de la beauté infinie elle-même du saint mystère de Dieu. Ces disciples se levèrent et retournèrent en hâte à Jérusalem pour partager leur joie avec leurs frères et leurs sœurs dans la foi.

En effet, la vraie joie est de reconnaître que le Seigneur demeure parmi nous, compagnon fidèle de notre chemin. L'Eucharistie nous fait découvrir que le Christ, mort et ressuscité, se manifeste comme notre contemporain dans le mystère de l'Église, son Corps. Nous sommes rendus témoins de ce mystère d'amour. Souhaitons-nous mutuellement d'aller pleins de joie et d'émerveillement vers l'Eucharistie, pour faire l'expérience de la vérité de la Parole par laquelle Jésus se sépara de ses disciples et pour l'annoncer aux autres: «Je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin du monde» (Mt 28, 20).



Benoît XVI



Marie-Anne Jacques, de Chicopee, Mass. Etats-Unis est entrée Pèlerine de saint Michel à plein temps le 11 février 2007, en la belle fête de Notre-Dame de Lourdes.

Voici le message qu'elle nous a livré à notre assemblée du 4e dimanche du mois, le 25 février 2007:

Merci pour votre chaleureuse bienvenue! Je veux remercier particulièrement mademoiselle Tardif et Diane Guillemette de m'aider à trouver où sont les choses. Merci à M. Jude Potvin pour avoir été assez bon de reprogrammer mon ordinateur. Je suis très heureuse d'être ici comme nouvelle Pèlerine de saint Michel à plein temps, chacun m'a apporté son support et son aide pendant cette période de transition. Je commence vraiment à me sentir comme chez moi avec des soeurs et des frères nouveaux, dans cette œuvre missionnaire. Cette vocation, je crois, est la plus importante pour les temps que nous vivons ... pour vivre les béatitudes et aider nos frères et sœurs du monde entier.

Je voudrais partager avec vous un paragraphe du message du Pape Benoît XVI pour la journée de la jeunesse du 1er avril 2007:

**«En particulier, je vous invite à approfondir la doctrine sociale de l'Église, pour que, par ses principes, elle inspire et éclaire votre action dans le monde. Que l'Esprit-Saint vous rende inventifs dans la charité, persévérants dans vos engagements et audacieux dans vos initiatives, pour contribuer à l'édification de la «civilisation de l'amour». L'horizon de l'amour est vraiment illimité: c'est le monde entier!»**

**Mes réflexions**

A. «La Doctrine Sociale de l'Église». C'est ce qu'il y a de plus important pour attirer la jeunesse dans l'œuvre missionnaire des Pèlerins de saint Michel qui luttent pour établir la doctrine sociale de l'Église.

B. «Soyez inventifs dans la charité»: La génération qui a plus d'expérience doit récolter la créativité de la jeunesse de la prochaine génération et en faire de futurs Pèlerins de saint Michel qui se rattacheront davantage à l'Église.

C. «Soyez audacieux dans vos initiatives»: Les initiatives du journal Vers Demain sont de promouvoir la doctrine sociale de l'Église dans le monde entier, pour cela, nous avons besoin de la nouvelle génération et aussi de la génération la plus expérimentée afin de réaliser le plan de Dieu qui est de mettre en application la doctrine sociale de l'Église dans le monde.

Est-ce possible d'inspirer la jeune génération à devenir plus active? Est-ce possible d'établir un programme d'entraînement de leaders qui les aidera à aller de l'avant dans notre mouvement?

Merci de votre attention. J'ai hâte de travailler avec vous. Que Dieu vous bénisse!

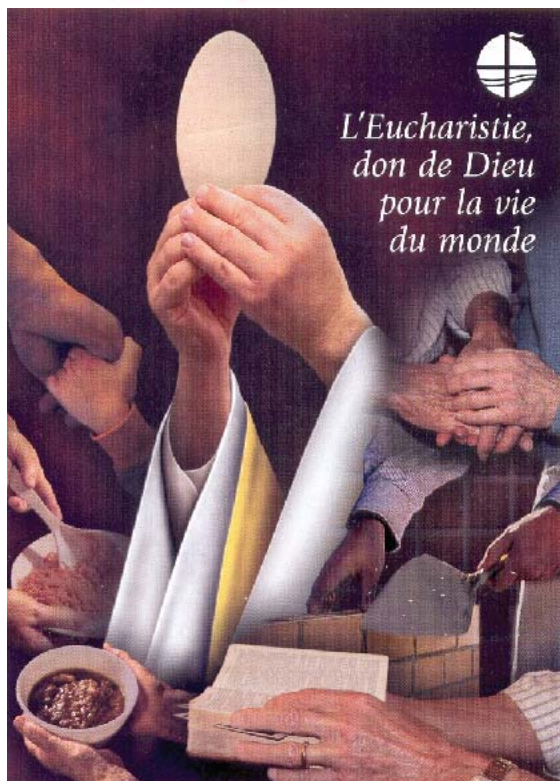
**Marie-Anne Jacques**

**Le prochain Congrès eucharistique international aura lieu à Québec**

du 15 au 22 juin 2008, sous le thème «L'Eucharistie, don de Dieu pour la vie du monde».

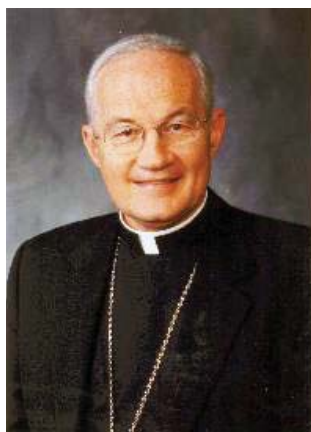


**49<sup>e</sup> CONGRÈS EUCHARISTIQUE INTERNATIONAL QUÉBEC, CANADA 2008**



**400e Anniversaire de la fondation de Québec**

Le 17 octobre 2004, au premier jour de l'année de l'Eucharistie, le Pape Jean Paul II confiait à l'archidiocèse de Québec, dirigé par le Cardinal Marc Ouellet la mission d'organiser ce grand rassemblement international. Ce sera l'occasion pour les catholiques du monde entier de célébrer leur foi en l'Eucharistie et de témoigner de l'Évangile en vivant des moments de prière, de réflexion et de fraternité.



Ce Congrès sera célébré au cours de l'année qui marque le 400e anniversaire de fondation de la ville de Québec, siège du premier diocèse catholique au nord du Mexique. Au cours des nombreuses festivités de l'année 2008, nous nous souviendrons que des femmes et des hommes de foi ont bâti un pays aux racines évangéliques profondes et toujours vivantes.

Pour plus de renseignements, visitez le site [www.cei2008.ca/](http://www.cei2008.ca/)

# Un créditiste fidèle et convaincu

Actif depuis plus de 60 ans, a quitté cette terre



Roger Tardif, de Trois-Rivières, est décédé le 2 avril, anniversaire du décès de Jean-Paul II le Grand. Il avait 86 ans.

Dès sa tendre jeunesse, il fut frappé par la lumière du Crédit Social et il s'en fit le zélé propagandiste pendant plus de 60 ans. Encore, jusqu'à ces derniers mois, il couvrait sa ville de circulaires de Vers Demain, de porte en porte.

Son bon sens et la logique du Crédit Social

avaient conquis du premier coup et pour toujours l'esprit droit et juste de Roger Tardif. C'était un homme bon et charitable, parlant aux autres aimablement, humblement et avec douceur, aussi les gens étaient portés à l'écouter. Il s'était monté toute une clientèle d'abonnés au journal Vers Demain. Il ne manquait pas de les réabonner. Il voulait les nourrir de la saine nourriture de la vérité.

Fidèle jusqu'au bout, il appuyait sans aucune discussion les décisions et les programmes des directeurs, connaissant leur sagesse, leur intégrité, leur droiture, leur dévouement et sachant qu'ils puisaient leurs inspirations dans la sagesse de Dieu par la prière.

La justice, c'était le programme de Roger Tardif. Il pourrait dire maintenant à ceux qui le pleurent: «Ne pleurez pas, je suis si heureux! J'ai eu soif de la justice, maintenant, je suis rassasié. J'ai été persécuté pour la justice et ma récompense est très grande.»

La Sainte Messe, le 22 avril, à l'occasion de notre assemblée du mois des Pèlerins de saint Michel, à la Maison de l'Immaculée, à Rougemont, a été célébrée par M. l'abbé Gérald Ouellette, curé de Marieville, pour l'âme de ce fidèle serviteur de la cause que fut Roger Tardif.

*Thérèse Tardif*

## Marie-Jeanne Labonté (André)

Décédée le 25 avril, à 87 ans



Elle a marié, en secondes nocces, notre fervent Pèlerin de saint Michel, André Labonté, qui depuis la retraite, faisait du porte en porte tous les jours comme un Plein-Temps de Vers Demain.

Convaincue elle-même de la grandeur de l'Oeuvre de Vers Demain, Marie-Jeanne, lui a donné des ailes; elle l'accompagnait dans son apostolat, et elle lui faisait doubler ses résultats. Tous deux ne pensaient qu'à leur idéal. Ils furent vraiment des piliers de l'oeuvre à Victoriaville, Drummondville, St-Hyacinthe, Acton Vale et dans toute la région. Lorsqu'ils étaient propriétaires de leur maison, il n'était pas question pour les Pèlerins, de passage dans la région, d'aller loger ailleurs. Quelle perle précieuse pour le mouvement que ces couples créditistes vivant ardemment leur idéal dans leur milieu, au même degré que des Plein-Temps!

Madame André Labonté était fière d'être créditiste, elle aimait l'oeuvre et vivait selon ses convictions. Elle portait avec fierté son béret blanc et ses insignes de Vers Demain.

Que de fois, elle nous arrivait joyeuse et fière, avec son mari, au bureau de Vers Demain, après une tournée d'apostolat, apportant une cueillette de 50 ou 60 abonnements à Vers Demain. Elle était consciente que Vers Demain était porteur de bonne semence.

Monsieur et madame André Labonté ont fait leur bonheur, en semant le bien autour d'eux dans leur région et bien au-delà de leur région.

Au départ de son époux en 2005, madame Labonté se trouvait bien seule. L'attente ne fut pas très longue, moins de deux ans seulement.

M. et madame Labonté était de grands dévots du chapelet. Ils étaient consacrés à Marie selon la dévotion de saint Louis-Marie de Montfort.

Et les funérailles de madame Labonté ont eu lieu le 28 avril en la belle fête de ce grand saint prédicateur du chef d'oeuvre de Dieu, la très sainte Vierge Marie.

Coeur Immaculé de Marie, nous voulons votre triomphe, recevez en vos bras maternels votre fille bien-aimée qui vous a si bien servie sur la terre.

Samedi le 26 mai prochain, la sainte Messe sera célébrée pour le repos de l'âme de cette grande Pèlerine de saint Michel.

*Thérèse Tardif*

### Un grave oublié Décès de François Blais

François, n'avait que 32 ans. Il était le fils bien-aimé de M. et Mme Donald Blais, de St-Léon de Val Racine, parents de 11 enfants. M. et Mme Blais ont été des champions de l'apostolat de Vers Demain dans leur région. François était de la partie pour la distribution des circulaires, aidant ses parents à couvrir régulièrement tout le territoire d'une quarantaine de paroisses.

François a quitté cette terre le 20 décembre 2005. Nous demandons pardon à la famille de ne pas l'avoir recommandé aux prières dans Vers Demain avant ce jour, un grave oublié de notre part. François était très attaché à Vers Demain. Il nous recevait toujours avec grande amabilité et s'abonnait sans sollicitation de notre part, acceptant avec empressement de dire une dizaine de chapelet avec nous, car c'était un fervent de l'Ave Maria.

Il est venu nous aider plusieurs fois à la Maison Saint Michel. Il était si charitable.

Notre foi catholique nous donne l'espérance que la Reine du Ciel l'a déjà reçu dans ses bras maternels et que, près d'elle, il jouit maintenant du bonheur qui n'aura pas de fin.

*Thérèse Tardif*

### Madame Georges Rousseau, décédée

Notre bonne Madame Georges Rousseau (Anita Leblanc), de Magog, est décédée à la fin d'avril. Elle avait 83 ans. Ses funérailles ont eu lieu le 30 avril à l'église Ste-Marguerite de Magog.

Elle et son mari ont été de fervents Pèlerins de saint Michel, au porte en porte pour propager Vers Demain, et à la distribution de circulaires.

D'un naturel fort aimable, madame Rousseau se faisait une grande joie de recevoir les Pèlerins à sa table par un accueil chaleureux.

Nous la recommandons aux prières de tous nos abonnés à Vers Demain.

Sans doute qu'elle a été reçue par notre bonne Mère du Ciel, avec la même bonté qu'elle recevait les Pèlerins. Th.T.

### Décès de Mme J.-Ludger Plourde De Sherbrooke, autrefois de St-Antonin

Elle a quitté les siens le 25 février dernier, cette chère madame Jos Ludger Plourde. Elle venait de fêter son 97<sup>e</sup> anniversaire de naissance, étant née le 14 février.

Elle a donné à l'Eglise et à la patrie une belle famille de 12 enfants, dont plusieurs ont fait de l'activité dans l'oeuvre de Vers Demain.

Elle et son mari ont connu l'Oeuvre dès les tout débuts, en 1937. Ils furent parmi les premiers disciples de Louis Even.

Mme Plourde invitait à sa table, avec son beau sourire de maman qui aime, tous les Bérêts Blancs qui passaient à St-Antonin, malgré le travail que lui occasionnait sa grande famille. «Un de plus ou un de moins, disait-elle, cela ne paraît pas.» Et il y avait toujours de la place pour les loger pour la nuit.

Quel trésor qu'étaient ces mamans d'autrefois formées à l'école du bon Dieu! à l'école de l'amour!

Elle aimait lire le journal Vers Demain, entendre les belles conférences de M. Louis Even et de madame Gilberte Côté-Mercier; la lettre du mois lui apportant les dernières nouvelles du mouvement la réjouissait. Elle n'avait jamais rien à redire, elle aimait tout!

Nous avons gardé un bien doux souvenir de cette dame distinguée et besogneuse. Nous nous sommes unis aux prières de sa grande famille, le jour des funérailles.

Et le 25 mars, en la belle fête de l'Annonciation, la sainte Messe a été célébrée pour elle à l'Eglise Saint-Michel de Rougemont, à l'occasion de notre assemblée du mois, où les Pèlerins de saint Michel étaient réunis pour fêter l'anniversaire de naissance de leur fondateur Louis Even.

*Thérèse Tardif*

**Oh! Oh! que de choses grandes et cachées ce Dieu tout-puissant a faites en cette créature admirable (qu'est la Vierge Marie), comme elle est elle-même obligée de le dire, malgré son humilité profonde: «Le Tout-Puissant fit pour moi des merveilles».**

*Saint Louis Marie de Montfort*

### Pour approfondir le Crédit Social

Procurez-vous la brochure des 10 cours sur le Crédit Social, tirés de l'enseignement de Louis Even par Alain Pilote. Le prix est de 8.00\$ par la poste pour le Canada et à 11.00\$ (8.25 euros) par la poste pour les pays étrangers.

# La Bienheureuse Marie de l'Incarnation, Mère de l'Eglise canadienne, la Thérèse d'Avila du Canada Fondatrice de la première école à Québec, civilisatrice du nouveau monde

Nos parlementaires ont-ils perdu la raison pour vouloir enlever la religion des écoles ?

## 400e anniversaire de la fondation de Québec par des saints venus de France

Notre pays a été fondé par de grands saints qui ont établi sur les bords du majestueux fleuve Saint-Laurent, un peuple catholique, fier de sa foi et de ses origines.

En 1534, le découvreur du Canada, Jacques Cartier, prit possession du pays en plantant une croix de 30 pieds, à Gaspé.

Nous fêtons en 2008 le 4e centenaire de la ville de Québec, fondée par Samuel de Champlain, dont la devise était: «Le salut d'une âme vaut plus que la conquête d'un empire» Il fit venir des missionnaires pour évangéliser les populations autochtones. Son but était d'établir en Nouvelle-France une colonie française catholique. Son zèle apostolique a fait de lui un grand collaborateur des missionnaires. Il fut vraiment le Père de la Nouvelle-France.

Les Récollets, les Jésuites, les prêtres séculiers, les communautés religieuses qui ont contribué au prix des plus grands sacrifices, certains au prix de leur sang, à la fondation du Québec, étaient de grandes âmes qui se sont données totalement à Dieu pour l'éducation des enfants et pour le soin des malades. On a surnommé cette période de la fondation de notre patrie: «épopée mystique». Comme le disait le grand Pape Jean-Paul II, lors de sa visite au Canada en 1984: «Cette terre est sainte, cette terre est sainte.»

Nous signalons parmi les héros de la fondation du Québec spécialement la Bienheureuse Marie de l'Incarnation, qu'on a surnommée: «Mère de l'Eglise canadienne, la Thérèse d'Avila du Canada», béatifiée justement par Jean-Paul II. Voici une courte biographie, que nous tirons de la vie des saints de tous les jours.

*Th. T.*

### La bienheureuse Marie de l'Incarnation

Marie Guyart, quatrième enfant de Jeanne Michelet et du boulanger Florent Guyart, est née à Tours, en France, le 28 octobre 1599.

**Dieu allait en faire une des plus grandes mystiques de l'Eglise, une missionnaire exceptionnelle et la mère de l'Eglise canadienne.**

Dès l'âge de sept ans, elle voit, dans un songe, Jésus qui vient vers elle et lui demande: «Voulez-vous être à moi?»

Avec toute sa spontanéité d'enfant, elle répond «OUI!» Un «Oui» libre et ardent qui ne s'est jamais démenti.

A dix-sept ans, ses parents, selon la coutume du temps, la donnent en mariage à Claude Martin, marchand en soieries. Son mari meurt deux ans plus tard la laissant avec le soin d'un enfant de six mois, le petit Claude (qui deviendra plus tard prêtre bénédictin), et tous les embarras d'un commerce en faillite. Avec courage, elle fait face à cette nouvelle situation.

En 1627, lors d'une expérience profonde de la Trinité, Jésus la prend pour son épouse et l'unit à lui de façon inexprimable. Elle vit ces expériences au milieu d'une vie très occupée.

En 1621, elle avait accepté de travailler au commerce de son beau-frère qui gérait une entreprise importante de transport. On voit Marie, dans les rues de Tours, en train de négocier, de s'occuper des employés ou de prendre soin de soixante chevaux. Parfois, il est minuit et elle est encore sur les quais à faire charger et décharger la marchandise.



En 1631, à la suite des appels répétés du Seigneur, elle entre chez les Ursulines, à Tours où elle prend le nom de Marie de l'Incarnation. Là, Dieu continue à la préparer à la vocation missionnaire qu'il a choisie pour elle.

En 1634, dans un nouveau songe, elle voit «un lieu très difficile», qu'elle reconnaîtra à son arrivée à Québec, et perçoit que la Vierge Marie et son fils Jésus semblent l'appeler à une mission qu'elle ne connaît pas encore.

Elle entre en contact avec quelques Jésuites, missionnaires de la Nouvelle-France. Finalement, le 25 janvier 1639, elle quitte son monastère de Tours, en route pour Québec. Elle est accompagnée de madame de la Peltrie, une veuve qui est prête à la suivre et à l'aider financièrement dans son projet de fonder une école pour les jeunes filles amérindiennes et françaises.

De 1639 à 1672, elle vit dans son monastère à Québec, au cœur de la nouvelle Eglise canadienne.

Pour se protéger du froid, les soeurs dorment dans des coffres, sortes de cercueils doublés de serge.

L'activité qu'elle déploie au service de la Mission est tout simplement prodigieuse. En plus d'accueillir les jeunes filles pour leur enseigner les fondements de la religion chrétienne, elle reçoit au parloir un grand nombre de visiteurs amérindiens et français.

En outre, elle se met à l'étude des langues du pays et compose des dictionnaires, des catéchismes et des histoires saintes dans au moins trois langues amérindiennes.

C'est à elle que revient tout le soin du matériel: la construction du monastère et la reconstruction après l'incendie de 1650, le souci d'assurer la nourriture et les vêtements pour les religieuses et les jeunes pensionnaires.

Le soir à la chandelle, elle écrit des milliers de lettres à son fils, à ses amis et aux bienfaiteurs de France.

En 1654, elle répond aux demandes insistantes de son fils Claude, devenu bénédictin, en lui envoyant la Relation de sa vie.

Au dire de Bossuet, Marie est la «Thérèse du nouveau monde et de notre temps.»

Elle est appelée, à juste titre «mère de l'Eglise canadienne».

Elle meurt à Québec le 30 avril 1672, et a été béatifiée par Jean-Paul II le 22 avril 1980.

Bienheureuse Marie de l'Incarnation, ramenez nos Canadiens à la pratique religieuse.

### Les marxistes québécois ont sorti le Christ de nos écoles

C'est avec les yeux baignés de larmes et le cœur meurtri que j'ai copié ces lignes sur la biographie de notre mère dans la foi, la bienheureuse Marie de l'Incarnation.

Je fais appel à tous ceux de ma génération, témoins comme moi de la vie des familles, alors que nous recevions l'enseignement religieux catholique dans nos écoles et que tous les cours étaient imprégnés du christianisme et diffusés par des religieux et religieuses donnant l'exemple aux enfants d'une vie vertueuse.

N'avez-vous pas le cœur meurtri vous aussi de voir comment une petite poignée de marxistes infiltrés dans nos parlements et nos universités, ont mis la hache dans le plus beau système scolaire du monde entier, selon la parole de Pie XII?

Oui, un système scolaire qui formait des citoyens honnêtes, charitables, généreux et besogneux qui savaient se mettre à genoux devant Dieu. On formait aussi des mamans qui avaient le courage de donner des douzaines et même des vingtaines de fils et de filles à l'Eglise et à la patrie, assurant ainsi la continuité des générations bien formées par l'enseignement des Commandements de Dieu.

**Nos beaux couvents, situés à l'ombre de l'église, dans toutes les paroisses, étaient dirigés par des religieux et religieuses qui s'étaient préparés par la prière, l'étude, le renoncement et les sacrifices, pour donner une formation solide aux enfants en leur enseignant à pratiquer les vertus chrétiennes.**

Cet apprentissage des vertus chrétiennes fournissait des légions de vocations sacerdotales et religieuses, si bien que nous pouvions envoyer des missionnaires dans le monde entier.

Aujourd'hui on se plaint qu'on manque de personnel dans tout: il n'y a plus suffisamment de vocations religieuses et sacerdotales, de médecins, d'infirmières, d'ouvriers sérieux, de parents chrétiens unis par le sacrement de mariage, capables de prendre en charge une famille.

Oui, on enseigne dans les écoles aux filles de 12 ans à prendre la «pilule», ou de se faire avorter, si la pilule n'a pas eu d'effet, on ne leur a pas enseigné la vertu de pureté et le neuvième commandement de Dieu qui dit: «l'oeuvre de chair ne désirera qu'en mariage seulement».

Enseigner dans les écoles et les hôpitaux aux filles et aux femmes à tuer leurs enfants, par l'avortement, c'est tuer la famille, c'est tuer la nation, c'est tuer les vocations religieuses et sacerdotales, c'est tuer les médecins et infirmières en formation etc. Sans enfants, il n'y a plus de relève dans tous les domaines.

**On croirait que nos parlementaires ont perdu la raison, en voyant le genre de lois, contraires au bon sens, qu'on nous passe depuis 1964.**

**C'est l'enseignement du Christ qui civilise, qui éduque les enfants. Lorsque les enfants recevaient cet enseignement, il y avait une atmosphère bien différente dans les écoles, on n'avait très rarement le souci d'enfants révoltés, drogués, de filles enceintes, de suicidés, de tueurs, comme on le voit aujourd'hui. Vraiment, c'est de la folie que de sortir la religion des écoles.**

(suite en page 9)



## « Je crois en Toi, mon Dieu, je crois en Toi »

**Mme Germaine Girard, de Chicopee, Mass. Etats-Unis, décédée**

Et tous les gouvernements qui se sont succédés depuis 1960, se sont appliqués à faire disparaître sournoisement, par étape, l'enseignement religieux authentique. Les enfants ne peuvent pas pratiquer ce qu'on ne leur a pas enseigné. Il faut blâmer les marxistes infiltrés dans nos gouvernements qui n'ont pas d'autres objectifs que de détruire la belle civilisation chrétienne que les héros fondateurs ont bâtie en Nouvelle-France et dans le Canada tout entier. Il faut blâmer les René Lévesque et ses descendants marxistes, le Mouvement laïc québécois, les syndicats marxisés.

Pourquoi ont-ils choisi 2008, pour sortir définitivement tout enseignement religieux dans les écoles du Québec, alors que nous fêterons le 4e centenaire de cette ville édifée sur le christianisme ?

C'est que, sans doute, les ennemis du Christ veulent aussi fêter leur victoire d'avoir jeté à terre, en 40 ans, l'oeuvre de 400 ans de dévouement, d'évangélisation qui avait fait du Québec le Château-fort du christianisme en Amérique du Nord.

Mais le Christ vaincra. 2008 par son congrès eucharistique rallumera le feu sacré dans le coeur des Canadiens français, qui se «souviendront» de la sainteté de leurs origines, et ensemble ils pourront chanter encore: «Catholiques et Français toujours, CATHOLIQUES ET FRANÇAIS TOUJOURS.

*Thérèse Tardif*



Elle s'est éteinte doucement dans la nuit du 5 au 6 mai, à minuit et quart, entourée de sa chère soeur, madame Cécile Larochelle, de ses autres frères et soeurs, et de neveux et nièces, qui l'ont accompagnée jusqu'à son dernier soupir par la prières et les beaux cantiques. Son âme a pris son envolée vers la céleste Patrie au son du doux refrain: «Je crois en Toi, mon Dieu, je crois en Toi.»

Elle a été bien préparée par le bon curé de la paroisse qui, après lui avoir administré les derniers sacrements, venait la bénir tous les jours. Son long calvaire est terminé. Maintenant, c'est le bonheur parfait, tout près de son Dieu, qu'elle a aimé et servi, en aimant et servant les autres. Elle était si charitable! on aurait pu la surnommer «dame charité». Son entourage en est témoin. Aussi fut-elle entourée de la charité des siens dans sa triste maladie. Chère tante Germaine,

comme elle a été bonne pour ses neveux et nièces!

Elle aimait de tout son grand coeur l'Oeuvre de Vers Demain, elle aimait aussi tous les Pèlerins eux-mêmes, se faisant une joie des les servir, avec madame Larochelle, lorsqu'ils passaient chez elle. Elle les accompagnait à la croisade du Rosaire et à la distribution de circulaires.

Quel plaisir et quel encouragement, c'était pour les Pèlerins à plein temps et les autres de voir arriver les deux petites soeurs de Chicopee, qui bravaient les longues distances pour être présentes aux assemblées du mois, au Siège de Jéricho et au congrès. Leur maison était la Maison Saint-Michel à Chicopee.

Si elle nous aimait, nous l'aimions aussi. Et au Ciel, elle continuera certainement de nous combler de son amour et de sa tendresse. Elle continuera surtout à mener le bon combat dans la lutte contre la pauvreté. Merci, Mon Dieu d'avoir donné au Mouvement Germaine Bélanger-Girard.

C'est sans doute Notre-Dame qui est venue la cueillir elle-même dans son beau mois de mai.

«C'est le mois de Marie, c'est le mois le plus beau, à la Vierge chérie, disons un chant nouveau. De concert avec l'ange, quand il la salua, disons à sa louange un Ave Maria.» Comme elle en a dit des Ave Maria avec sa soeur madame Larochelle, Chaque jour, elles récitaient le Rosaire en entier (3 chapelets) et elles assistaient à la sainte Messe tous les matins.

La sainte Messe sera célébrée pour la belle âme de cette chère Pèlerine, le 27 mai, à l'église saint Michel de Rougemont, à l'occasion, de l'assemblée du mois des Pèlerins de saint Michel, à 5 heures de l'après-midi. Parents et amis sont cordialement invités.

*Thérèse Tardif*

### Assemblées mensuelles

#### St-Georges de Beauce

Le 2e dimanche de chaque mois  
13 mai, 10 juin, 8 juillet  
Eglise Notre-Dame de l'Assomption  
1.30 hre p.m.: heure d'adoration  
2.30 hres: assemblée  
Salle d'Accueil attenante à l'église  
Tél.: 418 228-2867

#### Val d'Or

Le 2e dimanche de chaque mois  
13 mai, 10 juin, 8 juillet  
1.30 heure p.m., heure d'adoration  
et assemblée chez Gérard Fugère  
1059 5e Avenue. Tél.: 819 824-4870

#### New Liskeard, Ontario

Le 2e lundi du mois. 7.30 hres p.m.  
14 mai, 11 juin, 9 juillet  
Chez madame Léon Milot  
235 McCanus St. Tél.: 705 647-5998

#### Québec

Le 3e dimanche de chaque mois  
20 mai, 17 juin, 15 juillet  
Chez Mme Réal Couture, 106 rue Arago  
1.30 hre p.m. Chapelet  
2.00 hres p.m. Assemblée  
Tél.: Michel Couture 418 834-9706

#### Sherbrooke

Le 3e dimanche de chaque mois  
20 mai, 17 juin, 15 juillet  
1.30 hre p.m., Cathédrale St-Michel  
Salle Mgr Paul Larocque, 97 rue Académie

#### Chicoutimi-Jonquière

Le 3e lundi de chaque mois  
20 mai, 17 juin, 15 juillet  
1.30 hre p.m., pour l'endroit, téléphonez  
chez M. Mme Léonard Murphy  
Tél.: 418 698-7051. Tous invités



## Congrès international de Vers Demain

Les 1-2-3 septembre, à Rougemont, P. Québec, Canada

Semaine d'étude précédant le congrès du 25 au 31 août

Maison de l'Immaculée, 1101 rue Principale, Rougemont  
info@versdemain.org — tél. 450 469-2209 — Fax 450 469 2601

«La nourriture de la vérité nous pousse à dénoncer les situations indignes de l'homme, dans lesquelles on meurt par manque de nourriture en raison de l'injustice»  
«Travailler sans répit à l'édification de la civilisation de l'amour» — *Benoît XVI*

Des congressistes des cinq continents, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, des Philippines; de plusieurs pays d'Afrique, du Madagascar; de plusieurs pays de l'Europe, y compris la France, la Pologne, la Suisse; de l'Amérique du sud, l'Equateur, Pérou, Colombie, Paraguay; du Mexique, des Etats-Unis et du Canada.

#### Semaine d'étude, chaque jour

7.10 Chapelet et Messe à l'église St-Michel  
10 à 11 hres, étude — Pause  
11 à 12 hres: atelier  
Midi: dîner — Chapelet  
2 à 3 hres: étude  
3 à 4 hres: atelier — Pause  
4.15 à 5.15: étude  
5:15 à 6 hres: atelier  
6 hres: Souper — Pause  
8 à 10 hres: Différents sujets

#### Congrès 1-2-3 septembre

Samedi: 1.30 Ouverture - Chapelet - Bienvenue  
2.30: conférences — Honneur aux apôtres  
4.00: Sainte Messe

5.30: Souper — 7.00 Présentation de l'Australie, Nouvelle-Zélande, Philippines

Dimanche: 9.00: Chapelet — Présentation de la France, de la Pologne, de l'Amérique du sud

Dîner — 1.30 Présentation de l'Afrique, Madagascar, le Mexique, les Etats-Unis, le Canada

4.30 heures Procession dans les rues  
5.00 Sainte Messe à l'église concélébrée par les évêques et prêtres présents. — Souper

7.30 Les apôtres de Vers Demain et les distributeurs de circulaires du monde entier

Lundi: 9.00 Sainte Messe  
10.00 Projets d'avenir pour chaque pays

# Notre merveilleuse mission à Ciudad del Este au Paraguay

## Population bonne, simple, accueillante, très catholique

par Lucie Parenteau

Par une merveilleuse Providence, Dieu a décidé que le temps était venu pour que notre Oeuvre s'implante en terre paraguayenne, et que par elle, la superbe philosophie du Major Clifford H. Douglas y soit propagée.

Le tout a commencé avec la rencontre entre M. Carlos Reyes, l'éditeur de la version espagnole de Vers Demain, «San Miguel», et un prêtre du Paraguay. Ce prêtre s'est tellement enthousiasmé de notre Oeuvre et du Crédit Social qu'il demanda d'envoyer dans son diocèse de Ciudad del Este des circulaires gratuites de «San Miguel». Un conteneur de 20 pieds, rempli de 700 à 800,000 exemplaires, a donc été envoyé.

Et voilà qu'en février 2007, quelques mois après le départ du conteneur, Paola Santamaria et moi-même partions pour un mois à Ciudad del Este, Paraguay, diocèse situé aux frontières du Brésil, suite à l'invitation de S.E. Monseigneur Rogelio Ricardo Livieres Plano qui en est actuellement l'évêque.



Paola, qui a 27 ans, partit de son pays, le Mexique, et moi, je partais directement de la Maison Mère au Canada. Et nous voici, toutes les deux, dans un pays chaleureux, dans les deux sens du terme, où une population, belle, simple et très accueillante allait nous surprendre et nous réjouir par son ouverture d'esprit et son grand souci de l'avenir économique de son pays.

Dès notre arrivée nous faisons connaissance avec Son Excellence, membre de l'Opus Dei, qui nous reçoit très cordialement dans son diocèse, nous ouvrant toutes grandes les portes pour faire notre apostolat, et il nomme immédiatement comme notre guide un prêtre nouvellement ordonné et qui était à l'époque son secrétaire personnel, M. l'abbé Edgar Ayala. Après avoir pu faire l'heureuse connaissance de la mère et de la soeur de Monseigneur, la première rencontre que l'abbé Edgar nous a fait faire est avec une partie des leaders diocésains de la Pastorale Jeunesse, qui forme une équipe de jeunes catholiques très enthousiastes.

La présentation réciproque de nos activités fut un coup de foudre. Le coordinateur dynamique, Carlos Franco, un jeune de 25 ans, avait déjà fait distribuer des circulaires de «San Mi-



guel» à des leaders dans le diocèse, et il fut enchanté de connaître de plus près notre Oeuvre et le Crédit Social. Et nous voilà quelques jours après, à la demande de Carlos Franco, à une rencontre au niveau national de la Pastorale avec tous les coordinateurs diocésains pour leur faire une présentation officielle de l'Oeuvre des Pèlerins de saint Michel. Plus tard, nous avons assisté à une rencontre au niveau diocésain des 60-70 leaders des paroisses du diocèse pour une autre présentation de notre Oeuvre.

Plus les jours passaient, plus les gens nous connaissaient et s'intéressaient à notre travail. Nous avons parlé à trois postes de radio différents, à différents groupes religieux, à la faculté la plus prestigieuse de la ville, dans quelques églises, vendu des livres sur le Crédit Social, pris des abonnements... c'est le Crédit Social qui émerveillait ces bonnes gens et qui leur donnait espoir. La réponse des Paraguayens était si positive, et la réponse de certains jeunes de faire partie du Mouvement si enthousiaste, que Paola Santamaria a prolongé son séjour de deux mois et plus. Maintenant, il y a un groupe d'une bonne dizaine de jeunes qui veulent être des Pèlerins de saint Michel et faire notre apostolat dans leur pays. Ils travaillent bien fort pour obtenir les fonds nécessaires afin de pouvoir venir au Canada pour une période de formation et pour notre congrès international.

Une autre surprise nous attendait au Paraguay, c'est que les 800,000 circulaires, envoyées



dans un conteneur de 20 pieds, avaient été distribuées dans tout le diocèse (qui comprend une quarantaine de paroisses et environ 600 chapelles) et il n'en restait presque plus. N'ayant plus de circulaires pour donner aux gens, nous avons fait appel au Canada et un autre conteneur, avec la même quantité de circulaires, a été envoyé en mai.

Avec l'aide de Dieu et de tous les anges, et grâce à la collaboration de tous et de chacun, l'Oeuvre de Vers Demain et le message qu'elle apporte fleuriront en terre paraguayenne. Avec ce modeste rapport, je tiens à remercier tous ceux que nous avons rencontrés pendant notre séjour et à leur redire mes amitiés. Ce fut une expérience merveilleuse.

Lucie Parenteau

*L'Amérique latine est l'espoir de l'Eglise, dit le Saint-Père Benoît XVI*

## Bon apostolat au Mexique avec Josefath Martinez



pour l'honneur et la gloire du Très-Haut.

Nous avons eu le bonheur de visiter trois belles villes dans la province de Guanajuato: Pénjamo, San Francisco del Rincón et León. Je vous présente un modeste rapport de notre travail:

Je suis arrivé à Pénjamo samedi, le 31 mars au soir. Mme González était là pour m'accueillir et elle m'a reçu, comme l'an dernier, dans sa maison. En la fête du Dimanche des Rameaux, nous avons eu une rencontre avec le curé de la paroisse de Notre-Dame des Remèdes, organisée auparavant par Mme Gonzalez, pour lui demander, comme nous l'avons fait l'an dernier, son appui pour continuer notre travail missionnaire dans sa localité, demande à laquelle il n'a mis aucune objection.

Nous avons donc commencé notre travail de porte en porte dans la région de Pénjamo. Là, nous avons pu évangéliser 24 familles par la récitation de 24 dizaines du saint rosaire dans trois jours.

Après cela, nous sommes partis pour la ville



de San Francisco del Rincón, où nous avons visité les églises de: San Nicolás de Tolentino, El Señor de la Columna, San Francisco de Asís, La Purísima Concepción, Santo Toribio Romo, El Acilo y Nuestra Señora del Carmen, afin de distribuer des circulaires sur le saint Rosaire et sur d'autres sujets tels que "L'Île des Naufragés", en plus d'avoir distribué des images des Cœurs douloureux de Jésus et Marie, à tous ceux qui ont assisté aux célébrations des Jours Saints. Nous avons aussi propagé la dévotion à notre saint patron, saint Michel Archange. Dans cette ville, nous avons recueilli 13 abonnements à notre merveilleux journal «San Miguel» et récité près d'une cinquantaine de dizaines du chapelet dans les visites de porte en porte.

Dans la ville de León, nous avons fait une grande distribution de circulaires, mais quelques personnes malveillantes ont voulu voler l'auto avec lequel nous transportions notre matériel, et à cause de cette agression nous avons dû arrêter la distribution.

Pour la fête de Jésus Miséricordieux, nous avons visité une communauté de Pénjamo nommée "Charcos de Paúl" où une messe a eu lieu en l'honneur de la Miséricorde Divine. Nous y avons distribué quelques circulaires sur l'Eucharistie.

Il n'y a pas de doute que "la moisson est abondante et les ouvriers peu nombreux", nous devons travailler fort pour la gloire du Christ ressuscité.

Josefath Martínez

**Un bon rapport de Mexico  
de M. et Mme Francisco Javier Gutiérrez  
à l'apostolat toutes les semaines**



Nous vous saluons en ce dimanche, ce dimanche du Bon Pasteur, qui vient de se terminer.

Abandonnons-nous dans le Seigneur afin d'être des agneaux fidèles et ainsi suivre Dieu le Père, car Lui seul est "Le Chemin, la Vérité et la Vie".

Nous sommes sortis ensemble en tant que famille, à chaque fin de semaine, pour faire l'apostolat, et dans la semaine, du lundi au vendredi, nous avons réalisé les Journées du Rosaire d'une façon très ardue. Je ferais un commentaire sur cette fin de semaine extraordinaire: le curé de la paroisse de l'Immaculée Conception dans le secteur "La Purísima de Bravo" à Puebla, État de Puebla, a trouvé magnifique le journal «San Miguel», et pour cette raison, il a sollicité, 15 jours d'avance, notre présence pour sa visite communautaire (cette ville est à 7 heures de route de chez-nous).

Etant rendus, le curé a sollicité notre témoignage comme famille missionnaire et il a admiré le travail apostolique que nous réalisons comme Pèlerins de saint Michel. Nous sommes arrivés le samedi soir et nous avons travaillé toute la journée du dimanche depuis tôt le matin; sa communauté était heureuse de nous recevoir, et nous étions aussi dans la joie d'être là.

Nous avons expliqué à la communauté de quelle façon nous travaillons, et à juger cette région, il y apparaîtra des sympathisants qui, de grains, deviendront rapidement des fruits. Nous avons laissé au prêtre près de 3,500 circulaires, un peu de journaux et la série complète des journaux parus en 2006.

À cette occasion, M. le Curé a abonné au journal «San Miguel» pour deux ans 5 personnes, dont un prêtre et deux évêques.

Également, nous aimons à vous informer que le 7 mai nous aurons la visite de Mauro, un Pèlerin de Morelos, un État également voisin du nôtre, avec le groupe de sa communauté qui compte 45 personnes. Nous nous rencontrerons le matin pour la messe dans la Basilique de Notre-Dame de Guadalupe et je leur offrirai le repas chez-nous. À cette occasion, nous aurons le rapport d'activités de notre Pèlerin, Mauro.



Lic. María de Jesús Arroyo Gutiérrez, Mexico

**VERS DEMAIN**

[www.versdemain.org](http://www.versdemain.org)

**Visitez le site Web de Vers Demain**

**Vous y trouverez toutes les informations sur l'Oeuvre des Pèlerins de saint Michel et le Crédit Social: anciens numéros de Vers Demain; livre Sous le Signe de l'abondance et brochures édités par Louis Even; 239 causeries à la radio de Louis Even et Gilberte Côté-Mercier en audio; conférences à la télévision en vidéo.**

**M. et Mme Juan David Gomez  
de la Colombie  
En route pour la distribution**



Départ avec 80 paquets de circulaires de «San Miguel» qui seront distribués en Colombie et au Venezuela.

Juan David Gomez et son épouse Carolina, ont décidé de donner quelques mois à plein temps afin de parcourir toutes les routes de la Colombie pour tenir des assemblées et distribuer les 350,000 circulaires qu'ils ont reçues dernièrement à Bogota où ils demeurent. L'autre moitié, du conteneur envoyé en Colombie, a été reçue par M. Rodriguo Jaramillo et son groupe de Medellin. Lui, Mme Alba et leur groupe ont distribué 35,000 circulaires en une fin de semaine. Bravo !



Mme Carolina Gomez, distribue des circulaires à la porte d'une église, de sa région.



M. et Mme Carlos Reyes, de l'Equateur, font un apostolat merveilleux dans leur pays. Voyez sur la photo ci-contre, la jeunesse qu'ils attirent par leurs retraites d'enseignement intense du catéchisme, pour les convertir, de la Doctrine Sociale de l'Eglise pour leur donner les bons principes de la vie en société, et le Crédit Social afin d'établir la justice et la paix dans le monde. Voyez toute cette jeunesse enthousiaste qui accepte de mener le bon combat pour le Christ et la Patrie. Leur cri de ralliement: «Qui est comme Dieu!» Réponse: «Personne n'est égal à Dieu!»



Vous connaissez cette petite dame au milieu d'une montagne de circulaires de «San Miguel», c'est madame Betzabe Noriega, du Pérou, qui vient de recevoir un demi conteneur, (environ 350,000 circulaires). Elle et son mari Mario Chu tiennent des assemblées pour expliquer le Crédit Social et ils envoient des circulaires à ceux qui en demandent. A cette date, le 5 mai, toute la cargaison est presque entièrement distribuée. Félicitations, monsieur et madame !

**Vive la jeunesse du Paraguay!**

Du 8 au 14 mai, la Pastorale Jeunesse de Ciudad del Este, du Paraguay, a organisé un autobus de 45 jeunes pour aller acclamer le Saint-Père au Brésil. Paola Santamaria, notre Pèlerine de saint Michel, qui est en mission au Paraguay présentement, faisait partie du groupe. Ils ont distribué des circulaires «San Miguel» sur les lieux. Ce qui a attiré l'attention des media, car nos Pèlerins étaient coiffés du «Béret Blanc» de Vers Demain et portaient un T-shirt «San Miguel». Ils ont été interviewés par trois postes de télévision. Paola et ses coéquipiers ont expliqué le Crédit Social et cela a passé sur les ondes des trois postes. Vive l'audace de la jeunesse pour faire triompher le bien! La jeunesse est faite pour l'héroïsme, non pour la corruption.

**Vive la jeunesse créditiste du Canada !**

Notre Cardinal de Québec, S. Em. Marc Ouellet demande à tous les catholiques de se lever pour réclamer l'enseignement catholique dans les écoles, avec la surveillance des évêques sur les cours et sur les enseignants afin que l'enseignement soit de qualité.

La famille de M. et Mme Michel Couture, s'est mobilisée, et a fait appel aux autres familles créditistes, et ils se sont retrouvés, parents et enfants, plus de 60 distributeurs dans la fin de semaine du 5 et 6 mai pour diffuser une circulaire et une pétition dans chaque maison, réclamant des écoles catholiques pour nos enfants. Ils ont couvert plusieurs petites villes et villages de la rive-sud de Québec. C'est Mathieu Couture qui a fait les appels téléphoniques et qui a organisé le programme. Bravo !

# Les propositions du Crédit Social expliquées en 10 leçons

## Leçon 5: Le manque chronique de pouvoir d'achat

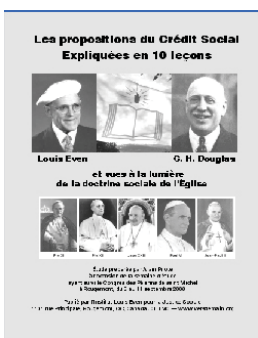
### Le dividende social à chaque citoyen

Les lecteurs réguliers de *Vers Demain* savent que chaque numéro de ce journal contient des articles sur les propositions financières du Crédit Social, qui sont plus appropriées que jamais pour résoudre les problèmes économiques actuels. Cette idée du Crédit Social peut soulever de nombreuses questions parmi nos nouveaux lecteurs, et un seul article n'est certainement pas suffisant pour répondre à toutes les questions, ou pour donner une compréhension exhaustive de tout ce qu'est le Crédit Social. De plus, la plupart des gens n'ont pas le temps de lire de longs ouvrages sur le sujet.

Alors, voici la solution : les propositions du Crédit Social expliquées en 10 leçons, chaque leçon étant la suite logique de la précédente. Dans les numéros précédents de *Vers Demain*, quatre leçons ont déjà été publiées :

1. **Le but de l'économie: faire les biens rejoindre ceux qui en ont besoin;**
2. **Le paradoxe de la pauvreté en face de l'abondance, et la naissance et la mort de l'argent;**
3. **Les banques créent l'argent sous forme de dettes; l'origine des banques à couvertures fractionnaires;**
4. **La solution: un argent sans dette créé par la société.**

Dans ce numéro, nous présentons la leçon 5; les cinq autres leçons seront publiées dans des numéros ultérieurs de *Vers Demain*. Pour ceux qui ne peuvent pas attendre et désirent lire les 10 leçons immédiatement, nous avons fait un livre de 100 pages qui contient ces 10 leçons, que vous pouvez commander des bureaux de *Vers Demain* au prix de 8 dollars chacun (frais de poste inclus) pour le Canada, 11 \$ pour les Etats-Unis, et 13 \$ pour les autres pays. Bonne lecture!



Alain Pilote



Il ne suffit pas de financer la production. Il faut aussi que les produits aillent à ceux qui en ont besoin. C'est même la seule vraie raison d'être des produits: combler des besoins. Il faut donc que les produits soient distribués. Comment le sont-ils aujourd'hui, et comment le seraient-ils sous un régime de Crédit Social?

Aujourd'hui, les produits sont offerts à un certain prix. Les personnes qui ont de l'argent achètent ces produits en y mettant le prix. Cela permet aux personnes qui ont de l'argent de choisir les produits qui leur conviennent.

Le Crédit Social ne bouleverserait point cette méthode de distribuer les produits. La méthode est souple et bonne — à condition, évidemment, que les individus qui ont des besoins aient en même temps du pouvoir d'achat pour choisir les

produits qui conviennent à leurs besoins.

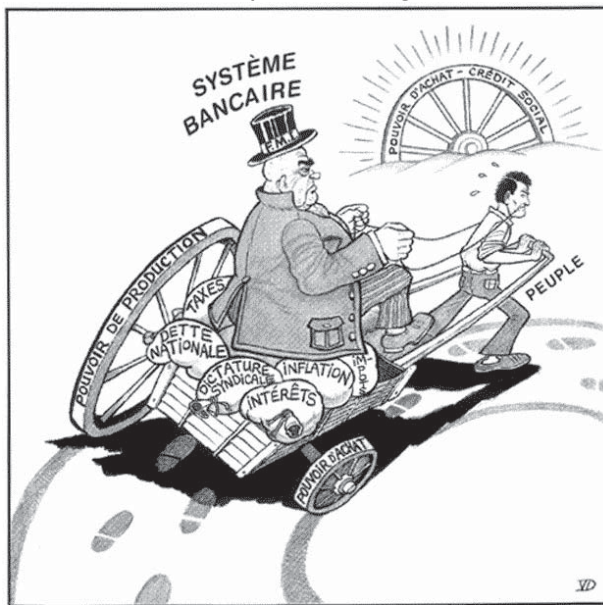
**Du pouvoir d'achat entre les mains de ceux qui ont des besoins: c'est justement là que le système actuel a des défauts, et que le Crédit Social corrigerait ces défauts.**

Quand la production est financée, elle fonctionne. Quand elle fonctionne, elle distribue l'argent qui sert à la financer.

L'argent ainsi distribué, sous forme de salaires, profits, dividendes industriels, constitue du pouvoir d'achat pour ceux qui le reçoivent. Mais:

1. **Premièrement, l'industrie ne distribue jamais le pouvoir d'achat au même régime qu'elle bâtit ses prix.**
2. **Deuxièmement, la production ne distribue pas de pouvoir d'achat à tout le monde. Elle n'en distribue qu'à ceux qui sont employés par elle.**

Même si les banques ne chargeaient aucun in-



Et dire qu'on hésite encore à changer de roue !

térêt sur l'argent qu'elles prêtent, il existerait toujours un manque de pouvoir d'achat, car jamais l'argent distribué en salaires ne peut acheter toute la production, qui comprend d'autres éléments dans ses prix.

Les économistes prétendent que la production finance automatiquement la consommation, que les salaires distribués suffisent pour acheter tous les biens mis en vente, mais les faits prouvent le contraire. L'ingénieur écossais Clifford Hugh Douglas fut le premier à démontrer ce manque chronique de pouvoir d'achat, et à y apporter une solution scientifique, connue sous le nom de «Crédit Social». Douglas explique ainsi ce manque de pouvoir d'achat:

#### A ne peut acheter A + B

Le producteur doit inclure dans ses prix tous ses coûts de production s'il désire rester en affaires. Les salaires distribués à ses employés — appelés «paiements A» — ne sont qu'une partie du coût de production du produit. Le producteur a aussi d'autres coûts de production qui ne sont pas distribués en salaires, mais qu'il doit inclure dans ses prix: les paiements pour les matériaux, les taxes, les frais bancaires, l'entretien et le remplacement des machines, etc. Douglas appelle ces paiements faits à d'autres organisations les «paiements B».

Le prix de vente du produit doit inclure tous les coûts: les salaires (A) et les autres paiements (B). Le prix de vente du produit sera donc A + B. Alors, il est évident que les salaires (A) ne peuvent acheter la somme de tous les coûts (A + B). Il y a donc un manque chronique de pouvoir d'achat dans le système.

Quand le produit fini est offert au public, il est accompagné de son prix. Mais une partie de l'argent figurant dans ce prix fut distribuée, peut-être, il y a six mois, un an, ou plus. Une autre partie le sera seulement après que le produit aura été vendu et que le marchand se sera servi de son profit. Une autre partie, dans dix ans peut-être, quand la machine, dont l'usure est inscrite en frais dans les prix, sera remplacée par une machine neuve. Etc.

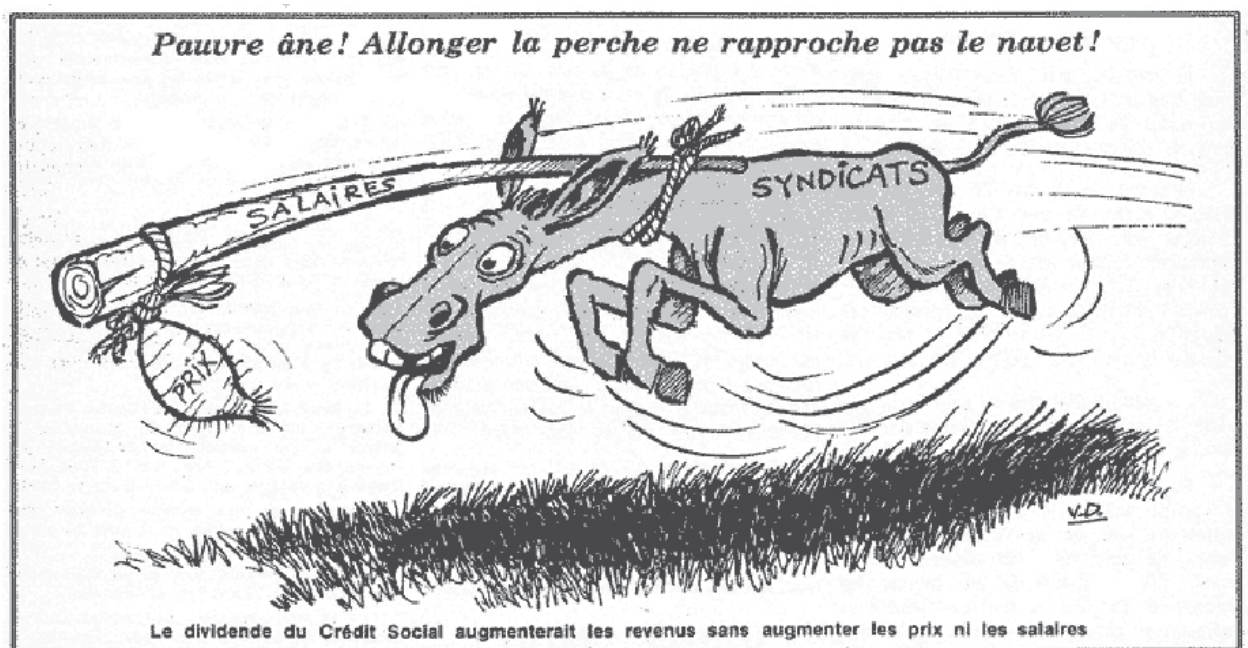
Puis, il y a des personnes qui reçoivent de l'argent et ne s'en servent pas. Cet argent est dans les prix; il n'est pas dans le pouvoir d'achat de ceux qui ont besoin des produits.

Le remboursement des prêts bancaires à terme fixé et le système fiscal actuel accentuent encore la discordance entre les prix et le pouvoir d'achat. D'où l'accumulation des produits. D'où le chômage, et le reste.

Certains peuvent répliquer que les entreprises payées par les paiements «B» (celles ayant fourni la matière première, la machinerie, etc.) paient des salaires à leurs propres employés, et qu'une partie des paiements «B» devient ainsi des paiements «A» (salaires). Cela ne change rien à la vérité de ce qui a été dit précédemment: c'est tout simplement un salaire distribué à une autre étape de la production, et ce salaire (A) ne se distribue pas sans entrer dans un prix, qui ne peut être moindre que A + B; l'écart existe toujours.

Même si on essaie d'augmenter les salaires pour rattraper les prix, la hausse des salaires sera incluse automatiquement dans les prix, et rien ne sera réglé. (C'est comme un chien qui court après sa queue.) Pour pouvoir acheter toute la production, il faut donc un revenu supplémentaire en

(suite en page 13)



dehors des salaires, au moins égal à B. C'est ce que ferait le dividende du Crédit Social, accordé à chaque mois à chaque citoyen du pays. (Ce dividende serait financé par de l'argent nouveau créé par la nation, et non pas par les taxes des contribuables, car ce serait alors de l'argent provenant des salaires.)

### Ce qui maintient le système actuel

Sans cette autre source de revenu (le dividende), il devrait y avoir théoriquement, dans le système actuel, une montagne de produits invendus. Si les produits se vendent tant bien que mal malgré tout, c'est qu'on a à la place une montagne de dettes! En effet, puisque les gens n'ont pas assez d'argent, les marchands doivent encourager les ventes à crédit pour écouler leur marchandise. Mais cela ne suffit pas pour combler le manque de pouvoir d'achat.



Alors on insistera sur le besoin de travaux qui distribueront des salaires sans augmenter la quantité de biens consommables mis en vente: les travaux publics (construction ou réparation de ponts ou de routes), la production d'armements de guerre (sous-marins, frégates, avions, etc.). Mais tout cela ne suffit pas non plus.

Alors chaque pays cherchera à avoir une «balance commerciale favorable», c'est-à-dire exporter, vendre à l'étranger plus de produits qu'on en reçoit, pour obtenir ainsi de l'étranger de l'argent qui servira à combler notre pouvoir d'achat déficient et acheter nos propres produits. Or il est impossible pour tous les pays d'avoir une «balance commerciale favorable»: si certains pays réussissent à exporter plus de produits qu'ils en importent, ça prend nécessairement aussi, en contrepartie, des pays qui reçoivent plus de produits qu'ils en envoient. Mais comme tous les pays veulent vendre à l'étranger plus de produits qu'ils en reçoivent, cela cause entre ces pays des conflits commerciaux, qui peuvent même dégénérer en conflits armés.



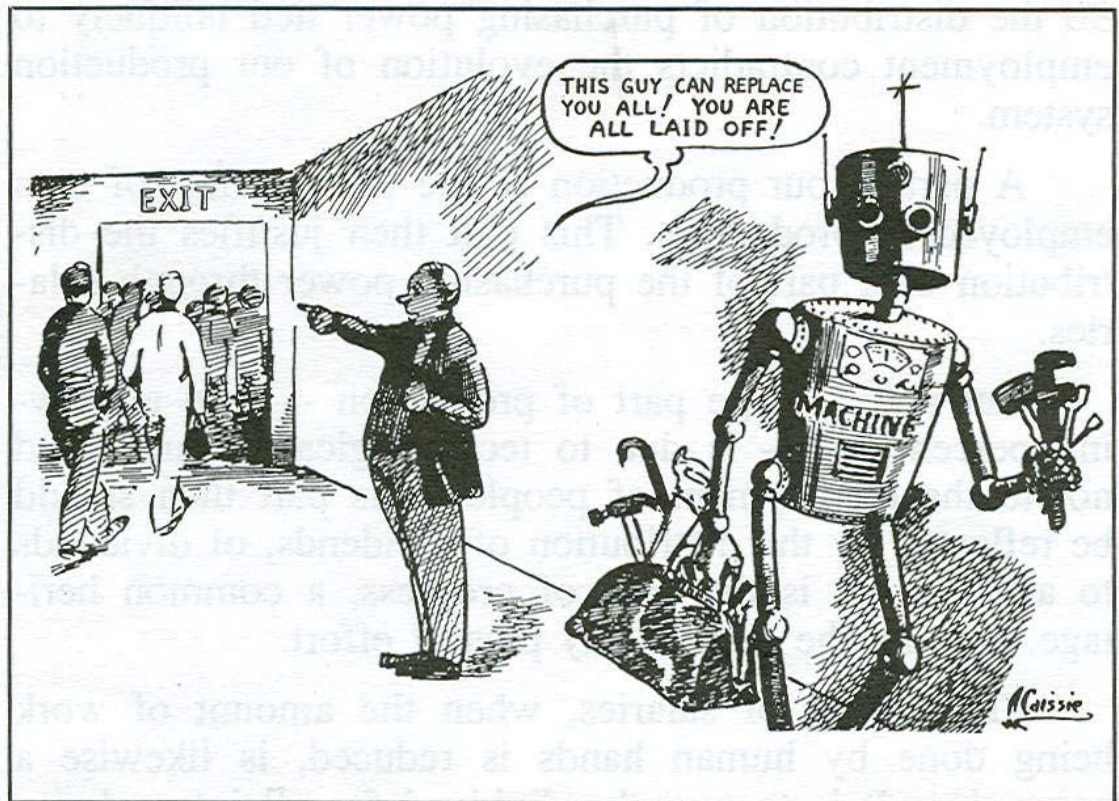
Alors, comme dernière trouvaille, les économistes ont découvert un endroit où envoyer nos produits sans rien risquer de recevoir en retour, un endroit où il n'y a aucun habitant: la lune, l'espace. En effet, on dépensera des milliards pour construire des fusées pour aller sur la lune ou d'autres planètes; tout cet énorme gaspillage de ressources simplement dans le but de générer des salaires qui serviront à acheter la production qui reste invendue dans notre pays. C'est le cas de le dire, les économistes sont vraiment dans la lune!

### Le progrès remplace le besoin de labour humain

Le deuxième défaut du système actuel est que la production ne distribue pas de pouvoir d'achat à tout le monde. Elle n'en distribue qu'à ceux qui sont employés par elle. Et plus la production provient des machines, moins elle provient du travail humain. Elle augmente alors même que l'emploi nécessaire diminue. Il y a donc conflit entre le progrès qui supprime le besoin de labour, et le règlement qui ne distribue de pouvoir d'achat qu'à l'emploi.

Pourtant, tout le monde a le droit de vivre. Et tout le monde a droit aux nécessités de la vie. Les biens de la terre ont été créés pour tous les hommes, pas seulement pour les employables.

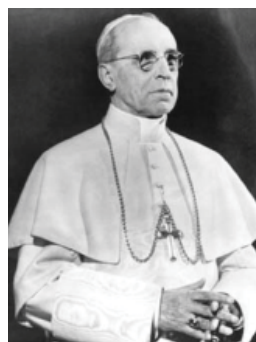
C'est pourquoi le Crédit Social ferait ce que le système actuel ne fait pas. Sans supprimer la récompense au travail, il distribuerait à tous un



revenu périodique, appelé dividende social — revenu lié à la personne et non pas à l'emploi.

### Les biens de la terre créés pour tous

C'est le moyen le plus direct, le plus concret pour garantir à tout être humain l'exercice de son droit fondamental à une part des biens de la terre. Toute personne possède ce droit — non pas à titre d'embauché dans la production, mais à seul titre d'être humain.



Le Pape Pie XII déclarait dans son radio-message du 1er juin 1941:

**«Les biens créés par Dieu l'ont été pour tous les hommes et doivent être à la disposition de tous, selon les principes de la justice et de la charité.»**

**«Tout homme, en tant qu'être doué de raison, tient en fait de la nature le**

**droit fondamental d'user des biens matériels de la terre, quoiqu'il soit laissé à la volonté humaine et aux formes juridiques des peuples de régler plus en détail la réalisation pratique de ce droit.**

**«Un tel droit individuel ne saurait en aucune manière être supprimé, pas même par l'exercice d'autres droits certains et reconnus sur des biens matériels.»**

**«La richesse économique d'un peuple ne consiste pas proprement dans l'abondance des biens, mesurée selon un calcul matériel pur et simple de leur valeur, mais bien dans ce qu'une telle abondance représente et fournit réellement et efficacement comme base matérielle suffisante pour le développement personnel convenable de ses membres.»**

**«Si une telle juste distribution des biens n'était pas réalisée ou n'était qu'imparfaitement assurée, le vrai but de l'économie nationale ne serait pas atteint étant donné que, quelle que fût l'opulente abondance des biens disponibles, le peuple, n'étant pas appelé à y participer, ne serait pas riche, mais pauvre.»**

**«Faites, au contraire, que cette juste distribution soit efficacement réalisée et de manière durable, et vous verrez un peuple, bien que disposant de biens moins considérables, devenir et être économiquement sain.»**

Le Pape dit qu'il appartient aux peuples eux-mêmes, par leurs lois et leurs règlements, de choisir les méthodes capables de permettre à chaque homme d'exercer son droit à une part des biens terrestres. Le dividende à tous le ferait. Aucune autre formule proposée n'a été, de loin, aussi effective, pas même nos actuelles lois de sécurité sociale.

### Pourquoi un dividende à tous?

— Un dividende social à tous? Mais un dividende suppose un capital placé et productif!

Justement. C'est parce que tous les membres de la société sont co-capitalistes — d'un capital réel et immensément productif. Nous avons dit plus haut, et nous ne saurions trop le répéter, que le crédit financier est, à sa naissance, propriété de toute la société. Il l'est, parce qu'il est basé sur le crédit réel, sur la capacité de production du pays. Cette capacité de production est faite, certes, en partie, du travail, de la compétence de ceux qui participent à la production. Mais elle est faite surtout, et de plus en plus, d'autres éléments qui sont propriété de tous.

Il y a d'abord les richesses naturelles, qui ne sont la production d'aucun homme; elles sont un don de Dieu, une gratuité qui doit être au service de tous. Il y a aussi toutes les inventions faites, développées et transmises d'une génération à l'autre. C'est le plus gros facteur de production aujourd'hui. Et nul homme ne peut prétendre, plus qu'un autre, à la propriété de ce progrès, qui est fruit de générations.

Sans doute il faut des hommes actuels pour le mettre à contribution — et ceux-là ont droit à une récompense: ils la reçoivent en rémunérations: salaires, traitements, etc. Mais un capitaliste qui ne participe pas personnellement à l'industrie où il a placé son capital a droit quand même à une part du résultat, à cause de son capital.

Eh bien! le plus gros capital réel de la production moderne, c'est bien la somme des découvertes, des inventions progressives, qui font qu'aujourd'hui, on obtient plus de produits avec moins de travail. Et puisque tous les vivants sont, à titre égal, cohéritiers de cet immense capital qui s'accroît toujours, tous ont droit à une part des fruits de la production.

L'employé a droit à ce dividende et à son salaire. Le non-employé n'a pas de salaire, mais a droit à ce dividende, que nous appelons social, parce qu'il est le revenu d'un capital social.

Le dividende du Crédit Social est basé sur deux choses: l'héritage des richesses naturelles et des inventions des générations précédentes:

Nous venons tout juste de démontrer que le dividende du Crédit Social est basé sur deux choses: l'héritage des ressources naturelles, et les inventions des générations passées. C'est exactement ce que le Pape Jean-Paul II écrivait en 1981 dans son Encyclique Laborem exercens, sur le travail humain (n. 13) :

**«L'homme, par son travail, hérite d'un double patrimoine: il hérite d'une part de ce qui est donné à tous les hommes, sous forme de ressources naturelles et, d'autre part, de ce que tous les**

(suite en page 14)

autres ont déjà élaboré à partir de ces ressources, en réalisant un ensemble d'instruments de travail toujours plus parfaits. Tout en travaillant, l'homme hérite du travail d'autrui.»

### La folie du plein-emploi

Parler d'embauchage intégral, de plein emploi, est en contradiction avec la poursuite du progrès dans les techniques et procédés de production. On n'introduit pas une machine perfectionnée, on n'exploite pas une nouvelle source d'énergie pour atteler l'homme à la production, mais bien plutôt pour le libérer.

Mais on a perdu le sens des fins et des moyens. On prend des moyens pour des fins. C'est une perversion qui contamine toute la vie économique et empêche l'homme de bénéficier des fruits logiques du progrès.

L'industrie n'existe pas pour donner de l'emploi, mais pour fournir des produits. Si elle fournit les produits, elle accomplit son rôle. Et plus elle accomplit son rôle en requérant moins de temps, moins de bras, moins de labeur, plus elle est parfaite.



M. Laflamme procure à sa femme une machine à laver automatique. Le lavage hebdomadaire ne prend plus qu'un quart de journée au lieu d'une journée entière. Et quand madame a placé le linge dans le moulin, le savon dans le compartiment à cette fin, et qu'elle a ouvert les deux robinets,

l'amenée d'eau chaude et celle d'eau froide, elle n'a plus qu'à laisser faire: la machine passera d'elle-même du trempage au lavage, du lavage au rinçage, du rinçage à l'essorage, pour s'arrêter automatiquement lorsque le linge sera prêt à retirer du baquet.

Est-ce que madame va se désoler parce qu'elle a du temps à elle pour en disposer à son gré? Ou bien, son mari va-t-il lui chercher d'autre ouvrage pour remplacer celui dont elle est libérée? Non, n'est-ce pas? Ni l'un ni l'autre ne peut être sot à ce point.

Si la sottise règne dans l'organisme social et économique jusqu'à faire le progrès punir l'homme qu'il devrait soulager, c'est parce que l'on s'obstine à lier le pouvoir d'achat, la distribution d'argent, uniquement à l'emploi dans la production. On ne veut voir dans l'argent que la récompense à l'effort.

C'est encore là une perversion du rôle de l'argent. L'argent n'est qu'un «ticket» à présenter pour obtenir des produits ou des services. C'est un bon polyvalent, permettant au consommateur de choisir ce qui lui convient dans les biens que lui offre la capacité de production du pays.

Si l'on veut que l'économie atteigne sa fin, qui est de satisfaire les besoins humains dans l'ordre de leur importance, il faut que les individus aient assez de ces bons pour leur permettre d'obtenir assez de produits, tant que la capacité de production peut y répondre. Le volume de l'argent pour acheter doit être réglé par la somme de biens offerts, et non pas par la somme de travail nécessaire pour les produire.

Il est vrai que la production distribue de l'argent à ceux qu'elle emploie. Mais c'est pour elle un moyen, non pas une fin. Son but n'est pas du tout de distribuer de l'argent, mais de fournir des produits. Et si elle remplace vingt salariés par une machine, tout en fournissant la même quantité de produits, elle ne dévie pas du tout de sa fonction. Si elle pouvait fournir tous les produits nécessaires pour répondre aux besoins humains sans être obligée de distribuer un seul sou, elle aurait encore atteint sa fin propre: fournir des biens.

En libérant des hommes, l'industrie devrait recevoir les mêmes remerciements que M. Laflamme a certainement reçus de sa femme, lorsqu'il l'a libérée de plusieurs heures d'ouvrage par l'intro-

## La folie du plein-emploi

**Parler d'embauchage intégral, de plein emploi, est en contradiction avec la poursuite du progrès dans les techniques et procédés de production. On n'introduit pas une machine perfectionnée, on n'exploite pas une nouvelle source d'énergie pour atteler l'homme à la production, mais bien plutôt pour le libérer.**

duction d'une machine à laver perfectionnée.

### Quand le pouvoir d'achat disparaît

Mais comment dire merci quand, mis au repos par la machine, on n'a plus d'argent pour acheter les produits de la machine! Voilà où le système économique pêche, par manque d'adaptation de sa partie financière à sa partie productrice.

Dans la mesure où la production peut se passer d'emploi humain, le pouvoir d'achat exprimé par l'argent doit atteindre les consommateurs par un autre canal que la récompense à l'emploi. Autrement dit, le système financier doit être accordé au système producteur, non seulement en volume, mais aussi en comportement. A production abondante, pouvoir d'achat abondant. A production se dispensant d'embauchage, pouvoir d'achat dissocié de l'emploi.

L'argent est partie intégrante du système financier, non pas du système producteur proprement dit. Quand le système producteur parvient à entretenir le flot de produits par d'autres moyens que l'emploi de salariés, le système financier doit parvenir à distribuer du pouvoir d'achat par une autre voie que celle des salaires.

S'il n'en est pas ainsi, c'est parce que, à la différence du système producteur, le système financier n'est pas adapté au progrès. Et c'est uniquement cette inadaptation qui crée des problèmes alors que le progrès devrait les faire disparaître.

Le remplacement de l'homme par la machine dans la production devrait être un enrichissement, délivrant l'homme de soucis purement matériels et lui permettant de se livrer à d'autres fonctions humaines que la seule fonction économique. Si c'est au contraire une cause de soucis et de privations, c'est simplement parce qu'on refuse d'adapter le système financier à ce progrès.

### La technologie devrait servir tout homme

La technologie est-elle un mal? Doit-on se révolter et détruire toutes les machines parce qu'elles nous enlèvent nos emplois? Non, si le travail peut être accompli par la machine, tant mieux: cela permettra à l'homme de consacrer ses temps libres à d'autres activités, à des activités libres, des activités de son choix. Mais cela, à condition qu'il reçoive un revenu pour remplacer le salaire qu'il a perdu avec l'introduction de la machine, du robot; autrement, la machine, qui devrait être l'allié de l'homme, devient son ennemi, car elle le prive de revenu, et l'empêche de vivre:

**«La technologie a tant contribué au bien-être de l'humanité; elle a tant fait pour améliorer la condition humaine, servir l'humanité et faciliter son labeur. Pourtant, à certains moments, la technologie ne sait plus vraiment où se situe son allégeance: elle est pour l'humanité ou contre elle... Pour cette**

**raison, mon appel s'adresse à tous les intéressés... à quiconque peut apporter une contribution pour que la technologie qui a tant fait pour édifier Toronto et tout le Canada serve véritablement tout homme, toute femme et tout enfant de ce pays.»** (Jean-Paul II, Toronto, Canada, 17 septembre 1984.)



En 1850, alors que les manufactures venaient à

peine d'apparaître, au tout début de la Révolution industrielle, l'homme faisait 20% du travail, l'animal 50%, et la machine 30%. En 1900, l'homme accomplissait seulement 15% du travail, l'animal 30%, et la machine 55%. En 1950, l'homme ne faisait que 6% du travail, et les machines accomplissaient le reste — 94%. (Les animaux ont été libérés!)

Et nous n'avons encore rien vu, puisque nous entrons maintenant dans l'ère de l'ordinateur. Une «troisième révolution industrielle» a commencé avec l'apparition des transistors et de la puce de silicone, ou microprocesseur (qui peut effectuer jusqu'à un million d'opérations à la seconde). «Cette puce peut être programmée de manière à retenir de nouvelles informations et s'ajuster, et ainsi remplacer les travailleurs sur les lignes d'assemblage... De telles usines entièrement automatisées existent déjà, comme l'usine de moteurs de la compagnie Fiat en Italie, qui est contrôlée par une vingtaine de robots, et l'usine d'automobiles de la compagnie Nissan à Zama, au Japon, qui produit 1,300 automobiles par jour avec l'aide de seulement 67 personnes — ce qui représente plus de 13 autos par jour par travailleur.

En 1964, était présenté au Président des Etats-Unis, un rapport intitulé «Le chaos social dans l'automation», signé par 32 sommités, dont M. Gunnar Myrdal, économiste né en Suède, et le Dr. Linus Pauling, détenteur d'un Prix Nobel. Ce rapport disait en résumé que «les Etats-Unis, et éventuellement le reste du monde, seraient bientôt impliqués dans une "révolution" qui promet une production illimitée... par des systèmes de machines qui nécessiteront peu de coopération



des êtres humains. Par conséquent, on doit agir pour garantir un revenu à tous les hommes, qu'ils soient ou non engagés dans ce qui est communément appelé travail.»

Dans son livre intitulé «La fin du travail» et publié en 1995, l'auteur américain Jeremy Rifkin cite une étude suisse selon laquelle «d'ici 30 ans, moins de 2% de la main-d'oeuvre suffira à produire la totalité des biens dont le monde a besoin.» Rifkin affirme que trois travailleurs sur quatre — des commis jusqu'aux chirurgiens — seront éventuellement remplacés par des machines guidées par ordinateurs.

Si le règlement qui limite la distribution d'un revenu à ceux qui sont employés n'est pas changé, la société se dirige tout droit vers le chaos. Il serait tout simplement absurde et ridicule de taxer 2% des travailleurs pour faire vivre 98% de chômeurs! Il faut absolument une source de revenu non liée à l'emploi. Il n'y a pas à sortir de là, il faut un dividende, ou revenu annuel garanti.

(suite en page 15)

### Le plein emploi est du matérialisme

Si on veut persister à tenir tout le monde, hommes et femmes, employés dans la production, même si la production pour satisfaire les besoins de base est déjà toute faite, et cela, avec de moins en moins de labeur humain, alors il faut créer de nouveaux emplois complètement inutiles, et dans le but de justifier ces emplois, créer de nouveaux besoins artificiels, par une avalanche de publicité, pour que les gens achètent des produits dont ils n'ont pas réellement besoin. C'est ce qu'on appelle «la société de consommation».

De même, on fabriquera des produits dans le but qu'ils durent le moins longtemps possible, dans le but d'en vendre plus, et faire plus d'argent, ce qui entraîne un gaspillage non nécessaire des ressources naturelles, et la destruction de l'environnement. Aussi, on persistera à maintenir des travaux qui ne nécessitent aucun effort de créativité, qui ne demandent que des efforts mécaniques, qui pourraient facilement être faits uniquement par des machines, des travaux où l'employé n'a aucune chance de développer sa personnalité. Mais pour cet employé, ce travail, si déshumanisant soit-il, est la condition d'obtenir l'argent, le permis de vivre.

Ainsi, pour lui et pour une multitude de salariés, la signification de leur emploi se résume à ceci: aller travailler pour obtenir l'argent qui servira à acheter le pain, qui leur donnera la force d'aller travailler pour gagner l'argent... et ainsi de suite, jusqu'à l'âge de la retraite, s'ils ne meurent pas avant. Voilà une vie vide de sens, où rien ne différencie l'homme de l'animal.

### Activités libres

Justement, ce qui différencie l'homme de l'animal, c'est que l'homme n'a pas seulement que des besoins matériels, il a aussi des besoins culturels, spirituels. Comme dit Jésus dans l'Évangile: «L'homme ne vit pas seulement que de pain, mais de toute parole qui vient de la bouche de Dieu.» (Matthieu 4,4.) Vouloir occuper tout le temps de l'homme à l'entretien de sa vie matérielle, c'est du matérialisme, car c'est nier que l'homme a aussi une dimension et des besoins spirituels.

Mais alors, si l'homme n'est pas employé dans un travail salarié, que va-t-il faire de ses temps libres? Il l'occupera à faire des activités libres, des activités de son choix. C'est justement dans ses temps libres que l'homme peut vraiment développer sa personnalité, développer les talents que Dieu lui a donnés et les utiliser à bon escient.

De plus, c'est durant leurs temps libres que l'homme et la femme peuvent s'occuper de leurs devoirs familiaux, religieux et sociaux: élever leur famille, pratiquer leur religion (connaître, aimer et servir Dieu), venir en aide à leur prochain. Elever des enfants est le travail le plus important au monde, mais parce que la femme qui reste au foyer pour élever ses enfants ne reçoit pas de salaire, on considère qu'elle ne fait rien, qu'elle ne travaille pas!

Etre libéré de la nécessité de travailler pour produire les biens essentiels à la vie ne signifie aucunement paresse. Cela signifie tout simplement que l'individu est alors en position de choisir l'activité qui l'intéresse. Sous un système de Crédit Social, il y aura une floraison d'activités créatrices. Par exemple, les grandes inventions, les plus grands chefs-d'oeuvre de l'art, ont été accomplis dans des temps libres. Comme le disait C. H. Douglas:

**«La majorité des gens préfèrent être employés — mais dans des choses qu'ils aiment plutôt que dans des choses qu'ils n'aiment pas. Les propositions du Crédit Social ne visent aucunement à produire une nation de paresseux... Le Crédit Social permettrait aux gens de s'adonner aux travaux pour lesquels ils sont qualifiés. Un travail que vous faites bien est un travail que vous aimez, et un travail que vous aimez est un travail que vous faites bien.»**

### Le plein emploi est dépassé et inutile

C'est exactement ce que le Pape Jean-Paul II déclarait le 18 novembre 1983, alors qu'il recevait en audience les participants à la Conférence épiscopale italienne sur les problèmes du travail. Voici des extraits de son discours:

**«Le premier fondement du travail, c'est l'homme lui-même... le travail est pour l'homme, et non l'homme pour le travail... Nous ne saurions, en outre, ne pas nous préoccuper des opinions de ceux qui, à notre époque, considèrent comme désormais dépassé et inutile le discours sur une plus intense participation et demandent, à ce qu'on appelle le "temps libre", la réalisation de la subjectivité humaine. Il ne semble pas juste, en effet, d'opposer le temps consacré au travail au temps libre de travail, du fait qu'il faut considérer tout le temps de l'homme comme un merveilleux don de Dieu en vue de sa globale et intégrale humanisation. Je suis toutefois convaincu que le temps libre mérite une particulière attention parce qu'il est le temps durant lequel les personnes peuvent et doivent s'occuper de leurs devoirs familiaux, religieux, sociaux. Mieux, pour être vraiment un moment de liberté et être socialement utile, ce temps libre doit être vécu avec mûre conscience éthique dans une perspective de solidarité qui s'exprime également sous des formes adéquates de généreux volontariat.»**

(La leçon 6 dans notre prochain numéro)

### Soutien de Vers Demain 100 \$ - 75 euros

Vers Demain vous enflamme ! Vers Demain vous enthousiasme ! Vous ne lisez rien de pareil dans les autres journaux. Les grandes vérités que vous y trouvez et les activités débordantes qui y sont rapportées vous soulèvent. Quelle satisfaction d'apprendre que Vers Demain peut publier, imprimer et financer des millions de 4-pages gratuits qui vont porter ces grandes vérités dans tout le Canada, aux Etats-Unis, en Europe, en Afrique et en Asie même. Ces 4-pages sont distribués par des apôtres bénévoles et financés par des bienfaiteurs. Certains paient une tonne de papier entière, soit 900 \$. Quel dévouement, quelle générosité ! Vous n'avez pas les moyens d'en faire autant, mais vous êtes épris du désir ardent d'aider une telle oeuvre. Alors soyez Soutien de Vers Demain en offrant 100 \$ par année. Pour la France 75 euros.

### Journal Vers Demain

16 pages ou plus. 5 fois par année

[www.versdemain.org](http://www.versdemain.org)

[info@versdemain.org](mailto:info@versdemain.org)

20 \$ pour 4 ans

**Journal Vers Demain**  
1101 rue Principale  
Rougemont, QC, Canada — J0L 1M0  
Tél.: (450) 469-2209 — Fax (450) 469-2601  
Tél.: Montréal (514) 856 5714

### Ci-inclus ma contribution pour Vers Demain

\$.....  
Nom.....  
Adresse.....  
.....  
Téléphone.....  
Dons pour les circulaires \$.....

**Demandez des circulaires gratuites pour distribuer dans vos régions.**

### 90e anniversaire des apparitions à Fatima

### Redécouvrir le Rosaire

«Nous qui avons déjà visité ce sanctuaire, ... nous avons étudié le message confié par la Vierge Marie aux bergers, nous souhaitons proposer à nouveau aux fidèles la valeur de la prière du saint rosaire.» Benoît XVI, lettre au cardinal Angelo Sodano, envoyé spécial à Fatima, le 13 mai. Le 12 mai, le Saint-Père a récité le Rosaire avec la foule immense à Notre-Dame de l'Aparecida, au Brésil.

### Abonnez-vous au Journal Vers Demain

[www.versdemain.org](http://www.versdemain.org)

[info@versdemain.org](mailto:info@versdemain.org)

**Canada: Prix 5.00 \$, 1 an — 20.00 \$, 4 ans**

1101 Principale, Rougemont, QC,

Canada J0L 1M0

Tél.: 450 469-2209 - Fax 450 469-2601

Tél.: Montréal 514 856-5714

**Europe prix: Surface, 1 an 9 euros**

**2 ans 18 euros — 4 ans 36 euros**

**Avion, 1 an 12 euros - 4 ans 48 euros**

**France:** Libellez vos chèques à l'ordre de:

Pèlerins de saint Michel

5 de la Forêt, 67160 Salmbach, France

C.C.P. Nantes 4 848 09 A

Tél/Fax 03.88.94.32.34

**Belgique:** Libellez et adressez

vos chèques à: Joséphine Kleynen

C.C.P. 000-1495593-47

215 rue de Mons, 1er étage

1070 Bruxelles, Belgique. Tél.02/522 29 84

**Suisse:** Libellez et adressez vos chèques

à: Thérèse Tardif C.C.P. 17-7243-7

Centre de traitement, 1631-Bulle, Suisse

Adressez vos lettres par courriel

[thtardif@hotmail.com](mailto:thtardif@hotmail.com)

ou Fax 1-450 469 2601

### Pour voir clair dans le système d'argent

Procurez-vous les écrits de Louis Even

Au bas prix de (frais de poste compris):

Sous le Signe de l'Abondance 15\$ - CHF 15  
Une Finance saine et efficace 3\$ - CHF 3  
Qu'est-ce que le vrai Crédit Social 3\$ - CHF 3  
L'Île des Naufragés 2\$ CHF 2

Un dollar égale 75 centimes d'euro 0,75  
3 dollars égalent 2,25 euros - 15\$ = 10 euros  
Lisez ces livres et brochures et faites-les lire autour de vous.

Envoyez votre commande avec votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de

**Journal Vers Demain**

1101 Principale, Rougemont,

QC, Canada J0L 1M0

Tél.: 450 469-2209 - Fax 450 469-2601

Tél.: Montréal 514 856-5714

[www.versdemain.org](http://www.versdemain.org)

[info@versdemain.org](mailto:info@versdemain.org)

### France

Libellez et adressez vos chèques à l'ordre de Pèlerins de saint Michel

5 de la Forêt, 67160 Salmbach, France

C.C.P. Nantes 4 848 09 A

Tél/Fax 03.88.94.32.34

### Suisse

Libellez et adressez vos chèques à:

Thérèse Tardif C.C.P. 17-7243-7

Centre de traitement, 1631-Bulle, Suisse

Adressez vos lettres par courriel:

[thtardif@hotmail.com](mailto:thtardif@hotmail.com) - [www.versdemain.org](http://www.versdemain.org)

ou par Fax :1-450 469 2601

# Soeur Marie-Simon-Pierre guérie par l'intercession de Jean-Paul II

## «Si tu crois, tu verras la gloire de Dieu»

ROME, Vendredi 23 mars 2007 (ZENIT.org) – Nous reprenons ci-dessous le témoignage de Soeur Marie-Simon-Pierre, religieuse française guérie l'an dernier de la maladie de Parkinson par l'intercession du Pape Jean-Paul II. Le diocèse d'Aix en Provence et Arles vient d'annoncer officiellement la guérison de la religieuse qui appartient à la Congrégation des Petites sœurs des Maternités catholiques (cf. Zenit 29 mars). Le témoignage a été publié par la revue de la cause de Jean-Paul II «Totus tuus» en mai 2006.

### Témoignage de Soeur Marie-Simon-Pierre

J'étais atteinte d'une maladie de PARKINSON diagnostiquée en juin 2001, celle-ci était latéralisée à gauche ce qui m'handicapait beaucoup, étant gauchère. La maladie évoluait doucement au début mais, au bout de 3 ans les symptômes s'amplifiaient, accentuant les tremblements, les raideurs, les douleurs, les insomnies. A partir du 2 avril 2005 la maladie me ravageait de semaine en semaine, je me voyais diminuer de jour en jour, je ne pouvais plus écrire étant gauchère ou si je le faisais, j'étais difficilement lisible. Conduire ne m'était quasiment plus possible hormis sur des trajets très courts car ma jambe gauche connaissait des périodes de «blocage» et la raideur ne facilitait pas la conduite. Il me fallait de plus en plus de temps pour accomplir mon travail celui-ci était devenu très difficile, travaillant en milieu hospitalier. J'étais fatiguée et épuisée.

Après l'annonce du diagnostic, j'avais beaucoup de difficulté à regarder Jean-Paul II à la télévision. Cependant, j'étais très proche de lui par la prière et je savais que lui pouvait comprendre ce que je vivais. De même, j'admirais sa force et son courage qui me stimulaient pour me battre et aimer cette souffrance, car sans amour cela n'avait pas de sens. Je peux dire que c'était un combat au quotidien mais mon seul désir était de le vivre dans la foi et d'adhérer avec amour à la volonté du Père.

A Pâques 2005, je voulais regarder notre Saint-Père Jean-Paul II à la télévision car je savais intérieurement que ce serait la dernière fois que je pourrais le voir. Toute la matinée, je me suis préparée à cette rencontre sachant que cela serait très difficile pour moi (il me renvoyait à ce que je serais dans quelques années). Cela était dur pour moi étant relativement jeune. Mais un imprévu dans le service ne me permit pas de le revoir.

Puis, le 2 avril 2005 au soir, nous étions réunies en communauté pour vivre en direct avec ROME la veillée de prière sur la Place Saint Pierre grâce à la chaîne de télévision française du diocèse de Paris (KTO). Avec mes Sœurs, nous avons appris en direct le décès de Jean-Paul II. Pour moi, tout a basculé, c'était l'effondrement, je venais de perdre un ami, celui qui me comprenait et me donnait la force d'avancer. Dans les jours qui suivirent, je ressentis comme un grand vide mais en même temps j'avais la certitude qu'il était toujours présent.

Le 13 mai, en la fête de Notre Dame de Fatima, le Pape Benoît XVI rend officielle la dispense pour l'ouverture du Procès de Béatification de Jean-Paul II. A partir du 14 mai, mes Sœurs de toutes les communautés de France et d'Afrique ont prié par l'intercession de Jean-Paul II pour demander ma guérison. Elles prièrent sans relâche jusqu'à l'annonce de ma guérison.

J'étais à ce moment-là en vacances. Mon



temps de repos terminé, je rentre ce 26 mai, complètement épuisée par la maladie. Or, depuis ce 14 mai, un verset de l'Évangile de Saint Jean m'habite: «**Si tu crois, tu verras la Gloire de Dieu**».

Le 1er juin, je n'en peux plus, je lutte pour avancer et tenir debout. Le 2 juin après-midi, je vais trouver ma supérieure pour lui demander d'arrêter mon activité professionnelle. Celle-ci me demande de tenir encore un peu jusqu'à mon retour de Lourdes au mois d'août et elle ajoute: «Jean-Paul II n'a pas dit son dernier mot.» Au cours de cette rencontre avec ma supérieure, Jean-Paul II était présent à notre échange, échange qui s'est déroulé dans la paix et la sérénité. Elle me tend un stylo et me demande d'écrire «Jean-Paul II», il est 17 heures. Avec beaucoup de difficultés, j'écris «Jean Paul II». Devant l'écriture illisible nous restons un long moment en silence. La fin de la journée se déroule comme les autres.

Après la prière du soir de 21 heures, je repassai par mon bureau puis regagnai ma chambre. Il était entre 21h30 et 21h45. J'ai ressenti alors le désir de prendre un stylo pour écrire. Un peu comme si quelqu'un me disait: «prends ton stylo et écris.» A ma grande surprise, l'écriture était très lisible. Je ne compris pas très bien et je me couchai. Cela faisait exactement deux mois que Jean-Paul II nous avait quittés pour la Maison du Père. A 4h30, je me réveillai, stupéfaite d'avoir dormi. D'un bond, je sortis de mon lit, mon corps n'était plus endolori, plus aucune raideur et intérieurement je n'étais plus la même. Puis, un appel intérieur, une force me poussait à aller prier devant le Saint Sacrement. Je descendis à l'oratoire. Je priais devant le Saint Sacrement. Une grande paix m'enveloppait, une sensation de bien-être. Quelque chose de trop grand, un mystère difficile à expliquer avec des mots. Ensuite, toujours devant le Saint Sacrement, je méditais les mystères lumineux de Jean Paul II. Puis, à 6 heures, je suis sortie pour rejoindre mes sœurs à la Chapelle pour un temps d'oraison suivi de l'Eucharistie. J'avais environ 50 mètres à parcourir et là je me suis aperçue que mon bras gauche balançait à la marche contrairement à d'habitude où celui-ci restait immobile le long de mon corps. Je remarquais aussi une légèreté dans tout mon corps, une

souplesse que je ne connaissais plus depuis longtemps. Au cours de cette Eucharistie, j'étais habitée par une grande joie et une grande paix. C'était le 3 juin, fête du Cœur Sacré de Jésus. A la sortie de la messe, j'étais convaincue que j'étais guérie... ma main ne tremblait plus du tout. Je partis écrire de nouveau et à midi j'arrêtai brutalement tous mes médicaments.

Le 7 juin, je me suis rendue comme prévu chez le neurologue qui me suivait depuis 4 ans. Celui-ci a constaté avec surprise la disparition de tous les signes alors que je ne prenais plus de traitement depuis 5 jours. Dès le lendemain, ma supérieure générale a confié notre action de grâce à toutes les communautés. Toute la congrégation a alors commencé une neuvaine d'action de grâce à Jean-Paul II.

Cela fait maintenant 10 mois que j'ai cessé tout traitement. J'ai repris une activité normale, j'écris sans aucune difficulté, je conduis de nouveau et sur de très longues distances. Je peux dire que cela est comme une seconde naissance, une nouvelle vie car rien n'est plus comme avant.

Aujourd'hui, je peux dire qu'un ami est parti loin de notre terre et est cependant si proche maintenant de mon cœur. Il a fait grandir en moi le désir de l'adoration du Saint Sacrement et l'amour de l'Eucharistie qui ont une place primordiale dans ma vie de chaque jour.

**Ce que le Seigneur m'a donné de vivre par l'intercession de Jean-Paul II est un grand mystère, difficile à expliquer avec des mots, tellement c'est grand, tellement c'est fort ...mais rien n'est impossible à Dieu. Oui, «si tu crois, tu verras la gloire de Dieu».** (Source: Totus tuus, numéro de mai 2006)

### Changement d'adresse

**Veillez nous envoyer votre changement d'adresse aussitôt que vous déménagez, car bien souvent le Bureau de Poste ne nous l'envoie pas. Et vous risquez de ne pas recevoir votre journal. Envoyez donc votre nouvelle adresse à:**

**Journal Vers Demain  
1101 rue Principale, Rougemont, P.Q.  
Canada J0L 1M0 - Tél. 1 450 469 2209  
Fax: 1 450 469 2601 - WWW.versdemain.org  
Courriel info@versdemain.org**

### Assemblée éducative et intéressante

#### Maison de l'Immaculée, Rougemont

#### Chaque 4e dimanche du mois

**27 mai. 24 juin. 22 juillet**

**Ouverture: 10 heures a.m. Chapelet.**

**Rapports des apôtres revenant de mission**

**Midi: dîner dans le réfectoire de la Maison de l'Immaculée, chacun apporte ses provisions**

**1.30 hre p.m. Procession du Rosaire agrémentée de beaux cantiques**

**2.30 à 4.30 heures p.m. Enseignement**

**3.30 hres p.m. Confessions**

**5.00 hres p.m. Sainte Messe à la chapelle de la Maison de l'Immaculée.**

**6.15 hres p.m. souper avec ses provisions**



# Réclamons l'enseignement catholique dans nos écoles

## Résumé des déclarations de notre Cardinal Marc Ouellet

### Nous demandons au nouveau gouvernement du Québec d'abolir la Loi 95

**«On en a vraiment ras le bol»  
de la dictature de l'État vis-à-vis l'Église catholique  
dit notre Cardinal Marc Ouellet**



**Le Soleil, le vendredi 16 février 2007**

**«Ras le bol» de la dictature  
La politique d'enseignement  
religieux frôle le totalitarisme  
selon Mgr Ouellet**

*par Alain Bouchard*

Extraits du journal «Le Soleil»

Mgr Marc Ouellet se dit pour le libre choix des parents...

Le cardinal Marc Ouellet, archevêque de Québec, en a « ras le bol » — ce sont ses mots — de la dictature de l'État québécois vis-à-vis l'Église catholique.

«Placer toutes les religions sur le même pied à l'école n'est pas de la neutralité, a-t-il déclaré hier à Québec. C'est plutôt neutraliser la religion de la majorité, celle de 80 % du peuple québécois. Il n'y a que les États totalitaires qui empêchent les citoyens de choisir quoi enseigner aux enfants même dans les écoles privées.»

Le prélat de l'Église canadienne a tenu ces propos alors qu'il recevait les médias à un petit déjeuner, à l'archevêché de Québec.

«Autant l'Église a jadis été accusée de prendre trop de place au sein de l'État, a-t-il dit, autant c'est aujourd'hui l'État qui envahit les plates-bandes de l'Église.»

Monseigneur Ouellet refuse de voir le gouvernement décider de ce qui devrait être enseigné dans les écoles sur la religion catholique, comme le Québec a décidé de le faire avec sa loi 95. «Voilà que l'État s'empare de l'interprétation du phénomène religieux», dénonce-t-il.

«Nous assumons déjà le fardeau financier du patrimoine religieux, dit-il, alors qu'il est pourtant reconnu comme composante intégrante de la culture québécoise. Il y a un an et demi, Hydro-Québec a triplé nos factures d'électricité en mettant fin à ses tarifs préférentiels. Et voilà maintenant que le gouvernement vient nous dire comment la religion devrait être enseignée à l'école. On en a vraiment ras le bol!»

#### Libre choix

Le cardinal dit comprendre d'autant moins la laïcisation prônée par l'État, alors qu'elle n'est aucunement souhaitée par les groupes religieux autres que catholiques. Ni les musulmans, ni les juifs, ni personne d'autre, plaide-t-il, ne demandent de faire disparaître des lieux publics le crucifix et les autres symboles de la culture catholique.

...

Il soutient que l'école doit rester le lieu privilégié de la transmission des valeurs religieuses. Il estime irréaliste de croire que cette formation religieuse puisse s'organiser dans la vie civile, alors que les parents sont déjà essouffés par le style de vie moderne.

Il demande au gouvernement de prévoir des périodes de temps réservés à la formation spirituelle des enfants; de rendre optionnel le cours de culture religieuse de la réforme, tant au public qu'au privé; de suspendre l'application de la loi 95 jusqu'à la conclusion de l'étude Bouchard-Taylor sur la coexistence des religions au Québec.

Le prélat croit que Gérard Bouchard et Charles Taylor ont toute la stature et l'autorité morale voulues pour faire parfaitement le tour de la question.

Le Soleil, le vendredi, 16 février 2007

---

***La Loi 95 prévoit, en septembre 2008, la disparition des cours d'enseignement religieux dans les écoles. Loi inacceptable pour nous catholiques, qui connaissons la valeur de la religion pour former nos enfants. Cette loi est une dictature inadmissible au Québec et partout.***

---

---

**Signez et faites signer la pétition  
de la dernière page,  
et envoyez-la à l'adresse indiquée**

---

**Enseignez le catéchisme aux enfants**

**COMPENDIUM du Catéchisme  
de l'Église catholique**

Il est essentiel d'enseigner le catéchisme à vos enfants. Tant de malheurs arrivent aujourd'hui parce que les enfants n'ont pas appris les «Commandements de Dieu» à l'école. L'instrument par excellence pour faire de vos enfants de bons chrétiens et d'honnêtes citoyens est:

Le «Compendium du Catéchisme de l'Église Catholique». Le livre de 208 pages renferme 598 questions et réponses, des illustrations en couleur d'œuvres tirées du patrimoine de l'art religieux, un appendice contenant les prières communes et les formules de la doctrine catholique et un index analytique.

On peut commander dès maintenant le Compendium du Catéchisme de l'Église catholique à «La conférence des évêques catholiques du Canada», en ligne à [www.editionscecc.ca](http://www.editionscecc.ca), par téléphone au 1 800 769-1147, par courriel à [publi@cecc.ca](mailto:publi@cecc.ca) ou par télécopieur à (613) 241-5090

Vous pouvez vous le procurer au bureau du journal Vers Demain. Nous avons aussi l'ancien catéchisme de la province de Québec au prix de \$4.00. Et le catéchisme pour la première Communion au prix de \$2.00, frais de poste inclus.

# Les accommodements Raisonables

**Ce doit être aussi pour la majorité catholique à 80%**

*Nous reproduisons aussi, une partie d'une autre interview de Son Eminence le Cardinal Marc Ouellet. Les paragraphes en noir sont les réponses de M. le Cardinal:*

PL— Parlons maintenant du débat sur les accommodements raisonnables qui occupent une place importante au Québec depuis plusieurs semaines déjà, jusqu'à maintenant, l'Église catholique s'était peu prononcée sur le sujet. Monseigneur Marc Ouellet est avec nous pour en discuter.

Monseigneur Ouellet, bienvenue, vous avez regardé tout ce qui se dit, tout ce qui s'est fait, et vous faites une sortie ce matin, vous étiez un peu en colère ce matin, vous avez des choses à dire sur ce qui se passe au Québec, en ce moment.

**MO — Moi, je suis inquiet pour l'avenir de la liberté religieuse de la majorité. On a fait des concessions dans des cas précis pour les minorités, et puis à partir de septembre 2008, les catholiques, les protestants perdent leur droit de choisir la religion à l'école.**

**Et ça c'est la loi 95. Il y a eu étude de cette loi, des parents qui ont dit: on aimerait que ça continue (les cours de religion). Le gouvernement dit non. Donc à partir de 2008, l'éducation religieuse, comme on l'a connue, sort des écoles.**

**C'est-à-dire qu'il reste quelque chose d'enseignement religieux à l'école, mais c'est quelque chose exclusivement contrôlé par l'État. Donc il n'y a plus de liberté de choix pour les parents, de choisir entre le cours de l'État, ou un cours de religion catholique ou protestante, ou d'un cours d'une autre religion.**

PL — Alors vous, vous demandez de ne pas mettre en application cette loi ou d'y réfléchir davantage et de ramener ces cours pour les catholiques comme pour d'autres religions aussi.

**MO — Exactement, moi je dis qu'il nous faut respecter le droit premier des parents de choisir ce qui doit être enseigné à leurs enfants au point de vue religieux. Et que l'État ne peut pas se substituer à ce droit premier des parents.**

PL — Ce qu'on dit à l'école, ce qu'on dit dans les documents que j'ai vus, c'est ce que vous craignez aussi, vous en avez plein les bras à l'église, vous n'avez plus le temps d'enseigner comme avant, il y a un manque de prêtres, donc vous voulez absolument que ça retourne à l'école parce que les parents avec leur train de vie n'ont plus le temps de parler de religion, on pratique moins aussi, il y a moins de monde dans les églises.

**MO—C'est-à-dire, au Québec, notre tradition depuis les origines, c'est que les connaissances religieuses sont transmises à l'école mais dans l'esprit de l'Église catholique ou protestante, il y a une protection pour cela. Et si cela ne se fait plus à l'école, il faut se réorganiser complètement en dehors de l'école. Ce qui veut dire qu'il va falloir faire les cours, inviter les fins de semaine les parents qui sont déjà surchargés avec le travail et la famille.**

PL — Les parents n'auront pas le temps d'y aller à ces cours. Est-ce que vous pensez avoir une écoute du gouvernement ? Est-ce que, on l'a votée cette loi, on l'a étudiée, est-ce qu'il y a une certaine écoute en ce moment ?

**MO — Il n'y a pas eu de débat sur la décision du gouvernement, il n'y a pas eu de débat. Je crois que le gouvernement devrait suspendre pour le moment l'application de la loi. Attendre les résultats de la commis-**

**sion Bouchard-Taylor, pour voir comment la population réagit et je crois que les catholiques et les protestants, enfin ceux qui appartiennent à des groupes religieux, ou à des églises, doivent se manifester maintenant, prendre conscience qu'ils perdent leur droit de choisir et qu'on leur impose non seulement dans les écoles publiques, mais aussi dans les écoles privées, le cours d'État sur l'éthique et la culture religieuse. Je crois que c'est une attaque à la liberté religieuse. Moi je suis en faveur du respect de la liberté religieuse.**

PL — Vous dites: Il y a encore 80% de catholiques, il faut rester en place ce que nous avons instauré, mais donner au 20% des autres.

**MO — C'est-à-dire, il faut améliorer ce qui existe actuellement. Actuellement, nous ne sommes pas satisfaits de la manière dont la religion catholique est enseignée à l'école. Il faut que l'Église ait un contrôle sur le contenu et sur les intervenants dans les cours qui sont donnés à l'école.**

---

**Les enfants sont l'avenir du pays  
Sans enfants, il n'y a pas de relève**

---

## Nous voulons des députés vraiment catholiques

**Qui représentent honnêtement la majorité de leurs électeurs**

**Pierre Lemieux, député à Ottawa**



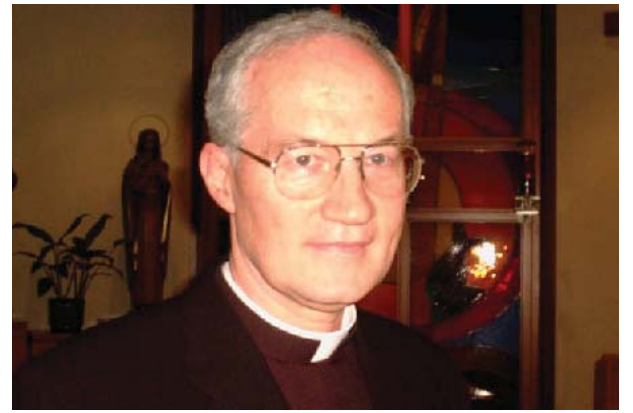
*Voici le genre de député qui convient aux Canadiens français. Quelques mots de son discours à la Chambre des Communes en faveur du mariage traditionnel, de la famille et du droit des enfants.*

**«Je suis catholique romain. Dans sa sagesse l'Église nous enseigne ce qui suit: «La communauté profonde de vie et d'amour que forme le couple a été fondée et dotée de ses lois propres par le Créateur. Dieu lui-même est l'auteur du mariage.**

**«Si Dieu lui-même est vraiment l'auteur du mariage, soyons prêts à rendre des comptes de nos actes devant lui, car nous finirons tous par nous trouver devant lui un jour.**

**«Je conclus mon discours par ceci: «Dieu tout-puissant, protecteur des familles, guide-nous dans nos efforts pour défendre le saint sacrement du mariage en tant qu'union d'un homme et d'une femme. Je vous le demande au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Amen»**

**Interview du Cardinal Ouellet. à TVA**  
par Paul Larocque, 12 février 2007



Résumé

PL — Donc vous demandez votre arrangement raisonnable ?

Card. Je demande un accommodement ou un arrangement pour la majorité. On a donné des accommodements raisonnables à des minorités ou à des individus alors il faut que la majorité, il y a encore 80% ou plus de 80% de la population qui est encore soit catholique soit protestant, je crois qu'on doit tenir compte de cette majorité quand on prend des décisions législatives pour la transmission des valeurs et d'une culture. Notre tradition a été constitué par deux piliers, la culture française et la foi catholique. Je crois que si l'on supprime un de ces deux piliers, eh bien! on n'a pas d'avenir, ça c'est mon diagnostic sur la société québécoise. Si la foi catholique ne conserve pas ses institutions et ses moyens de transmission, je crois que nous mettons en danger l'avenir de notre culture en Amérique du nord.

**Jean Tremblay**  
**Maire de Ville Saguenay**

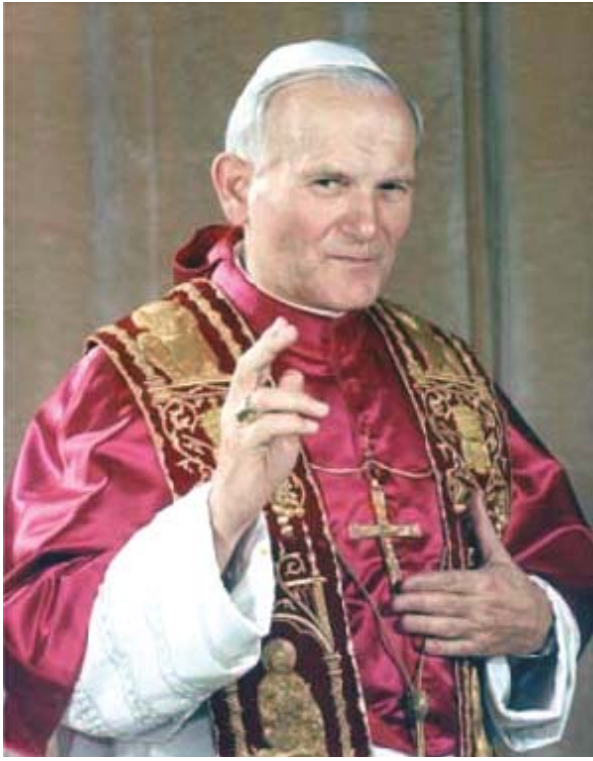


De son côté le maire de Ville Saguenay, Jean Tremblay continuera à dire la prière au commencement des assemblées du Conseil de ville, malgré les pressions qu'exercent contre lui des gens de mouvements marxistes qui ont entrepris de déchristianiser notre Québec, nos institutions et nos enfants. Le journal «Progrès-dimanche» nous rapporte ce qui suit du Maire Jean Tremblay:

**Le maire Tremblay a vanté les mérites de la foi catholique. «Il existe, dit-il, de plus en plus de problèmes dans la société et je crois que le retour aux valeurs passe par la foi catholique. La foi catholique a contribué à mettre au monde les Canadiens français. Il faut y retourner. ... Je vais réciter la prière à haute voix avant les assemblées publiques.»**

**Oui, monsieur le Maire, nous vous appuyons. Nous voulons Dieu dans nos parlements, nous voulons Dieu dans nos mairies, nous voulons Dieu dans nos écoles, nous voulons Dieu dans nos familles, toute la terre est au Seigneur !**

# S.S. Jean-Paul II explique aux évêques l'école catholique



Le 29 février 1988, lors d'un discours adressé aux évêques de la province ecclésiastique anglaise de Westminster, à l'occasion de leur visite "ad limina", à Rome, Notre Saint-Père le Pape a abordé la question de l'école catholique, après avoir salué chaleureusement les évêques et fait allusion à la vie ecclésiale. Nous publions la traduction des paroles du Souverain Pontife que nous avons tirée du journal hebdomadaire du Vatican "L'Osservatore Romano", 22 mars 1988, concernant l'éducation catholique. Les sous-titres ont été ajoutés par Vers Demain.

## De Jean-Paul II:

L'éducation catholique et particulièrement les écoles catholiques constituent une part importante de cette vie ecclésiale. Je sais que l'intérêt pour l'éducation a toujours caractérisé la vie de l'Eglise dans votre Province ecclésiastique et, à vrai dire, dans tout votre pays. Dans sa Déclaration sur l'Education chrétienne, le Concile Vatican II lui-même fait état du premier Concile provincial de Westminster, qui eut lieu en 1852 (cf. Gravissimum Educationis, note 25).

### Les parents, premiers responsables

Comme l'enseigne le Concile Vatican II, les premiers responsables de l'éducation des enfants sont et restent les parents. L'éducation commence au foyer domestique où la vie familiale est appelée à communiquer les vertus sociales et à enseigner l'amour de Dieu et du prochain. Le Concile reconnaît en même temps que les parents ont clairement besoin de l'aide de la société dans son ensemble afin de satisfaire à leur responsabilité d'éduquer les enfants. L'Eglise, quant à elle, a toujours fourni cette aide aux parents de manière que la vie du fidèle puisse être, dès ses premières années, inspirée par l'esprit du Christ.

**L'Eglise est fermement convaincue qu'une éducation, pour être complète, doit nécessairement comprendre une dimension religieuse. Si la religion est négligée ou mise à l'écart dans le processus éducatif qui forme le cœur et l'âme d'une nation, alors une morale vraiment digne ne saurait survivre; la justice et la paix ne sauraient durer.**

C'est pour cette raison que l'Eglise est convaincue qu'en pourvoyant à l'éducation catholique "elle aide à promouvoir la perfection complète de la personne humaine en vue du bien même de la société terrestre et de la construction du monde qui doit recevoir une figure plus humaine" (Gravissimum Educationis, 3).

**"Le but des écoles catholiques est de créer une atmosphère animée d'un esprit évangélique de liberté et de charité, d'aider les adolescents à développer leur personnalité en faisant croître cette créature nouvelle qu'ils sont devenus par le baptême; et enfin, d'ordonner toute la culture humaine à l'annonce du salut pour éclairer par la foi, la connaissance que les élèves acquièrent du monde, de la vie et de l'homme". (Gravissimum Educationis, 8). Ces buts ne peuvent être réalisés que par un témoignage vivant de la foi catholique de la part des parents, des enseignants, des prêtres et religieux et de tous ceux qui sont associés à l'école catholique."**

### L'école catholique Droit et devoir des évêques

Alors que la fonction éducatrice prend des formes diverses, l'école catholique a une importance exceptionnelle dans la mission de l'Eglise. C'est pourquoi les évêques diocésains ont particulièrement le droit et le devoir responsable de surveiller et d'inspecter les écoles catholiques de leur territoire et de donner toutes les directives concernant la réglementation générale de ces écoles (cf. Code de Droit Canonique 806).

Au moment où une révision radicale du système d'éducation est prise en considération dans votre pays et où les écoles catholiques se fixent de nouveaux défis, je vous félicite pour le "leadership" que vous vous efforcez d'exercer et pour les efforts inlassables et prudents que vous accomplissez, non seulement pour que survivent les écoles catholiques mais aussi pour qu'elles se développent et fleurissent conformément aux principes de l'éducation catholique énoncés par le Concile et conservés dans l'histoire de l'éducation catholique dans votre pays.

### Sous la direction des évêques

Aujourd'hui les défis sont nombreux et requièrent une coopération tant au sein de la société qu'entre la société et l'Eglise, et dans l'Eglise elle-même en vue du bien commun. Les écoles catholiques en particulier sont affectées par le changement des circonstances qui a une influence, tant sur leurs ressources humaines que financières. En cette période, l'éducation catholique de votre pays, vos Eglises locales se trouvent engagées dans une réorganisation qui entraîne bon nombre de fermetures, de fusions, de déplacements. Il est compréhensible que les parents commencent à être anxieux au sujet de leurs enfants et que l'anxiété se propage également parmi les professeurs qui craignent pour leur situation et leurs projets futurs.

**Il est donc essentiel que les évêques prennent en main avec autorité la direction de cette phase de réorganisation, afin d'assurer l'éducation catholique au plus grand nombre possible de jeunes membres de l'Eglise et afin de garantir la justice et la sagesse dans la situation et la gestion des écoles et la nomination des professeurs. Tous ceux qui se trouvent engagés à quelque titre que ce soit au service des écoles catholiques doivent coopérer sous la direction des évêques afin que ces écoles puissent accomplir leur mission aussi bien aujourd'hui qu'à l'avenir. Pour de nombreuses personnes cela signifie sacrifier des préférences personnelles au profit du bien commun.**

### N'épargnez aucun sacrifice

Quand il s'agit de prendre de difficiles décisions concernant les ressources humaines et matérielles, il est également nécessaire de se remettre en mémoire les paroles de Gravissi-

mum Educationis: "Ce saint Concile exhorte avec force les pasteurs et tous les fidèles à n'épargner aucun sacrifice... pour subvenir aux besoins de ceux qui sont dépourvus des biens de ce monde... ou qui sont étrangers au don de la foi" (n. 9). Cet intérêt particulier a une importance fondamentale pour permettre à l'Eglise de remplir sa mission de promouvoir une société bien plus juste. Et ceci est fondamental également pour la réalisation de sa mission d'évangélisation.

### Sauvegarder le caractère catholique

Les évêques exercent leur "leadership" non seulement en assurant l'existence d'un nombre suffisant d'écoles et leur juste distribution, mais aussi en faisant connaître le plus possible la nature et l'importance de ces écoles. Ils doivent également sauvegarder leur caractère catholique et ne jamais manquer de promouvoir et contrôler l'enseignement spécifiquement religieux qui leur incombe par nature.

Le progrès satisfaisant des écoles catholiques requiert aussi que les parents, les professeurs, les prêtres, les religieux et tous ceux qui se trouvent engagés dans le mouvement des écoles catholiques soient informés sur les faits nouveaux en matière de législation civile. Je vous félicite pour les nombreuses initiatives que vous avez prises à cet égard, spécialement par l'intermédiaire de vos commissions scolaires diocésaines. L'engagement à poursuivre la formation ne doit pas se limiter simplement à l'étude et à l'application de développements communs à toutes les écoles. Il faut également y comprendre l'étude et l'application de ce qui est distinctement catholique dans l'effort d'éducation de l'Eglise.

**Dans une société pluraliste, les institutions catholiques doivent s'efforcer d'apporter une contribution qui soit clairement visible et reconnaissable comme catholique.**

### Instituteurs spécifiquement catholiques

Afin de remplir leur rôle crucial dans la réalisation de ces buts, les enseignants catholiques ont besoin de l'appui et des encouragements de leur Evêque, et pas seulement pour perfectionner leurs connaissances et leurs qualités professionnelles. Des relations doivent être encouragées afin de promouvoir la meilleure compréhension chez les instituteurs de ce qu'est l'éducation catholique. Il faut également leur assurer des soins pastoraux appropriés et perfectionner leur connaissance de la foi. Il est essentiel d'assurer leur formation et à cet effet les "Collèges d'Education" ont à jouer un rôle d'importance capitale pour former non seulement des instituteurs capables mais aussi des instituteurs spécifiquement catholiques. Il est également très important de trouver des moyens qui permettent de compléter la formation de ceux qui proviennent des universités,

(suite en page 4)

# L'école catholique

(suite de la page 3)

afin qu'ils puissent être de véritables "professeurs catholiques".

**Je veux également vous encourager à promouvoir la vocation de professeurs catholiques et à la recommander à la jeunesse au cours des importantes années où ils font le choix d'une carrière.**

## L'éducation religieuse Le coeur du programme central

De toutes manières le choix de l'École catholique se révèle excellent non seulement dans le programme des études régulières et dans le réseau des relations qui les constitue, mais avant tout comme communauté de foi.

**L'éducation religieuse est bien plus qu'un simple sujet dans le programme. Dans les écoles catholiques il est le coeur du programme central. On ne saurait admettre que l'éducation religieuse ne soit autre chose qu'un simple vernis superficiel. Car, comme nous le rappelle le Concile, le but des écoles catholiques est de "créer une atmosphère animée d'un esprit évangélique de liberté et de charité, d'aider les adolescents à développer leur personnalité en faisant croître cette créature nouvelle qu'ils sont devenus par le baptême; et enfin, d'ordonner toute la culture humaine à l'annonce du salut pour éclairer par la foi la connaissance que les élèves acquièrent du monde, de la vie et de l'homme" (cf. Gravissimum Educationis, 8). Ces buts ne peuvent être réalisés que par un témoignage vivant de la foi catholique de la part des parents, des enseignants, des prêtres et religieux et de tous ceux qui sont associés à l'école catholique.**

Chers Frères, les Ecoles Catholiques prospèrent plus intensément quand il existe une bonne et sainte association entre le foyer familial et la paroisse, entre les parents et les instituteurs, entre les autorités ecclésiastiques et civiles, entre tous ceux qui se trouvent engagés dans la gestion des écoles individuelles. Je me joins à vous et à vos populations pour rendre grâce au Dieu Tout-Puissant pour tout ce qui a été réalisé pour l'éducation catholique dans votre pays et je demande l'aide divine pour guider les initiatives des écoles catholiques à l'avenir.

Avec une fraternelle affection en Notre-Seigneur Jésus-Christ, je vous donne ma Bénédiction Apostolique à vous et à tous les fidèles de vos diocèses.

*Jean-Paul II*

## Vers Demain publié en 4 langues

Saviez-vous que le journal Vers Demain est publié en 4 langues: français, anglais, espagnol et polonais? Si vous connaissez quelqu'un qui peut lire une de ces langues, n'hésitez pas à l'abonner, ou abonnez-vous vous-même, pour améliorer vos connaissances linguistiques! Le prix est le même pour chacune des quatre éditions: 20 \$ pour 4 ans.



Choisissez l'édition:  français  anglais  espagnol  polonais

NOM \_\_\_\_\_ PRÉNOM \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

VILLE \_\_\_\_\_ PROVINCE \_\_\_\_\_ PAYS \_\_\_\_\_

CODE POSTAL \_\_\_\_\_ TÉLÉPHONE \_\_\_\_\_

Envoyez avec votre chèque ou mandat-poste à l'adresse ci-dessous:

# Transmettre la foi aux jeunes



*Nous puisons ce qui suit dans ZENIT, Agence d'information - Le monde vu de Rome.*

## Benoît XVI rencontre le clergé de Rome: transmettre la foi aux jeunes:

ROME, Mercredi 28 février 2007 (ZENIT.org) – Le jeudi 22 février, le pape Benoît XVI a rencontré le clergé du diocèse de Rome au Vatican. La rencontre s'est déroulée sous forme d'entretien. Voici une synthèse de la deuxième question posée au pape, qui porte sur la pastorale des jeunes, et la réponse de Benoît XVI:

Don Maurizio Secondo Mirilli, vicaire paroissial de «Santa Bernadette Soubirous» et attaché au service pour la pastorale des jeunes du diocèse, a souligné la tâche difficile qui est celle des prêtres dans la mission de former à la foi les nouvelles générations. Don Maurizio a demandé au pape une parole d'orientation et de conduite sur la manière de transmettre aux jeunes la joie de la foi chrétienne, en particulier face aux défis culturels d'aujourd'hui, et il l'a prié d'indiquer les thématiques sur lesquelles investir le plus d'énergies pour aider les jeunes garçons et filles à rencontrer concrètement le Christ.

### Extraits de la réponse du Saint-Père

**Benoît XVI: Merci pour le travail que vous accomplissez pour les adolescents. Nous savons que la jeunesse doit être réellement une priorité de notre travail pastoral, parce qu'elle vit dans un monde éloigné de Dieu. Et il est très difficile de trouver dans notre contexte culturel la rencontre avec le Christ, la vie chrétienne, la vie de la foi. Les jeunes ont besoin d'un profond accompagnement pour pouvoir réellement trouver ce chemin.**

... Je me souviens d'un élément autobiographique dans les écrits de saint Cyprien. J'ai vécu dans ce monde qui est le nôtre – écrit-il – totalement éloigné de Dieu, parce que les divinités étaient mortes et Dieu n'était pas visible. Et en voyant les

chrétiens j'ai pensé: c'est une vie impossible, il ne peut en être ainsi dans notre monde! Mais par la suite, en rencontrant plusieurs d'entre eux, en entrant dans leur compagnie, en me laissant guider dans le catéchuménat, sur ce chemin de conversion vers Dieu, peu à peu j'ai compris: cela est possible! Et à présent, je suis heureux d'avoir trouvé la vie. J'ai compris que l'autre vie n'était pas la vie, et en vérité – confesse-t-il – je savais déjà auparavant que cela n'était pas la vraie vie.

... Je me souviens d'un conseil que Pascal donnait à un ami non croyant. Il lui disait:

**essaie donc de faire les choses que fait un croyant, et ensuite, grâce à cette expérience, tu constateras que tout cela est logique et vrai.**

... Ainsi nous apprenons réellement l'amour pour le prochain et la vie chrétienne, qui implique cette persévérance d'aller de l'avant.

Quant aux grands thèmes, je dirais qu'il est important de connaître Dieu. Le thème de «Dieu» est essentiel. Saint Paul dit dans l'Épître aux Ephésiens: «Rappelez-vous qu'en ce temps-là vous étiez sans Christ... n'ayant ni espérance ni Dieu en ce monde. Or voici à présent que dans le Christ Jésus, vous qui jadis étiez loin, vous êtes devenus proches» (Ep 2, 12-13). Ainsi la vie a un sens qui me guide également dans les difficultés. Il faut donc revenir à Dieu Créateur, au Dieu qui est la raison créatrice, puis trouver le Christ, qui est le Visage vivant de Dieu. Disons qu'il y a ici une réciprocité. D'une part la rencontre avec Jésus, avec cette figure humaine, historique, réelle, m'aide à connaître peu à peu Dieu; et d'autre part, connaître Dieu m'aide à comprendre la grandeur du mystère du Christ, qui est le Visage de Dieu. C'est uniquement si nous réussissons à comprendre que Jésus n'est pas un grand prophète, l'une des personnalités religieuses du monde, mais le Visage de Dieu, qu'il est Dieu, qu'alors nous avons découvert la grandeur du Christ et nous avons trouvé qui est Dieu. Dieu n'est pas seulement une ombre lointaine, la «Cause première», mais il a un Visage: c'est le Visage de la miséricorde, le Visage du pardon et de l'amour, le Visage de la rencontre avec nous. Ces deux thèmes s'interpénètrent donc et ils doivent toujours aller ensemble.

Puis, naturellement, nous devons comprendre que l'Eglise est la grande compagne du chemin sur lequel nous sommes. En elle, la Parole de Dieu demeure vivante et le Christ n'est pas seulement une figure du passé, mais Il est présent. Ainsi, nous devons redécouvrir la vie sacramentelle, le pardon sacramentel, l'Eucharistie, le Baptême comme nouvelle naissance. Saint Ambroise, lors de la Nuit pascale, lors de la dernière catéchèse mystagogique, a dit: Jusqu'à présent, nous avons parlé des choses morales, à présent c'est le moment de parler du Mystère. Il avait offert un guide à l'expérience morale, naturellement à la lumière de Dieu, qui s'ouvre ensuite au Mystère. Je pense qu'aujourd'hui ces deux choses doivent aller de pair: un chemin avec Jésus qui découvre toujours davantage la profondeur de son Mystère. Ainsi l'on apprend à vivre de manière chrétienne, on apprend la grandeur du pardon et la grandeur du Seigneur qui se donne à nous dans l'Eucharistie.

Sur ce chemin, naturellement, les saints nous accompagnent. Ceux-ci, même avec de très nombreux problèmes, ont vécu et ont été les «interprétations» vraies et vivantes de l'Écriture Sainte. Chacun a son saint, duquel il peut apprendre ce que signifie vivre en chrétien. Ce sont notamment les saints de notre temps. Et puis naturellement, il y a toujours Marie, qui demeure la Mère de la Parole. Redécouvrir Marie nous aide à aller de l'avant en chrétiens et à connaître le Fils.

*Benoît XVI*

# Les droits des parents sont bafoués par la Loi 95

## Il ne sera plus permis d'enseigner la Foi catholique dans les écoles du Québec

Dans «*Famille Québec*», 7400, Boul. St-Laurent, suite 406, Montréal M2R 2Y1, journal de l'Association des parents catholiques du Québec, édition Hiver 2006-2007, nous puisons de larges extraits du fameux article préparé par Mme Jean Morse Chevrier, présidente de l'Association, des commentaires recueillis par l'APCQ, suite au questionnaire émis par le Comité des affaires religieuses sur la version préliminaire du programme d'éthique et culture religieuse:

par Association des parents catholiques

Jean-Marc Fournier, ministre de l'Éducation, sports et loisir, a mandaté le Comité sur les affaires religieuses d'obtenir l'avis de divers groupes religieux sur la version préliminaire du programme d'Éthique et culture religieuse à l'automne 2006. Ce programme obligatoire doit être implanté dans toutes les classes du Québec dès septembre 2008.

Voici un résumé des positions énoncées par la très grande majorité des parents consultés par l'Association des parents catholiques du Québec sur la version préliminaire du programme Éthique et culture religieuse.

### Application du programme:

#### Son caractère obligatoire

L'ensemble des parents s'opposent au caractère obligatoire du programme et à la perte d'options pour les parents et les élèves. Le programme d'Éthique et culture religieuse ne respecte pas la liberté de conscience de religion des parents et des élèves, selon eux. Les parents ne pourront pas exprimer leur préférence pour leur enfant par la voie de l'option entre ce programme et le programme d'enseignement religieux et moral catholique. Or le parent a le droit et le devoir de s'assurer que les croyances et les valeurs que l'enfant reçoit sont compatibles avec celles de sa famille et de sa foi. Si le ministre a le mandat d'instruire, les parents ont le devoir d'éduquer. Ce programme interfère avec le rôle du parent comme premier éducateur de ses enfants.

Plusieurs parents ont suggéré que des accommodements soient mis en place pour respecter les droits démocratiques des parents et des élèves face à l'aspect obligatoire de ce programme...

... L'élève du primaire et du début du secondaire n'a ni la maturité ni le bagage d'expérience nécessaires pour faire un choix éclairé sur les questions complexes et religieuses qui soulèvent les préoccupations d'ordre existentiel. Imposer ce programme aux élèves du primaire et du début du secondaire contribuerait à leur enlever tous repères et leur sens d'appartenance religieuse, à un moment où ils sont les plus vulnérables.

### L'omission de la religion catholique Dans les contenus du programme

Les parents trouvent inacceptable que le «catholicisme» ne soit pas présenté en tant que religion dans le programme. Le volet de culture religieuse réfère uniquement au christianisme. Ils rappellent que 80% des parents au primaire et 60% au secondaire optent pour l'enseignement moral et religieux catholique présentement. La grande majorité de la population du Québec se déclare de religion catholique. Ils demandent que la religion catholique soit bien identifiée dans tout programme de culture religieuse.

Des concepts chrétiens et catholiques importants sont omis, selon les parents. La notion chrétienne même de Dieu est absente, soit la

Trinité: Dieu le Père, Dieu le Fils, Dieu le Saint-Esprit. Le programme ne fait pas mention non plus de la Rédemption. La notion de «sacrement» est absente ainsi que celle de «la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie». On ne réfère ni à l'Eglise en tant qu'institution ni à ses nombreux écrits.

Selon les parents, plusieurs aspects importants de la vie de Jésus sont passés sous silence, en particulier ceux qui témoignent de sa divinité: les miracles, les guérisons, la Transfiguration, les apparitions après la Résurrection, l'institution des sacrements et de l'Eglise. Ses enseignements sur Dieu le Père, sur l'Esprit Saint, sur la vie après la mort, sur le pardon des péchés, sur la vie d'un chrétien, sur sa propre personne sont absents. Les «ré-cits marquants» inclus sont traités comme des «mythes».

Le sens spirituel du religieux est absent, disent les parents. Le programme mentionne «Dieu» de façon très passagère et ne fait pas le lien entre la personne humaine et Dieu, selon eux. Il inclut des signes extérieurs du christianisme mais non la pensée et les enseignements chrétiens. Le programme traite de «phénomène religieux» mais en oublie la spiritualité qui est l'âme de la culture religieuse.

Le programme proposé traite du «phénomène religieux». Ce qui réduit le sens de la «culture religieuse», selon les parents. Alors que le Larousse définit ainsi la culture: «ensemble des structures sociales et des manifestations artistiques religieuses, intellectuelles qui définissent un groupe, une société par rapport à une autre», le programme s'en tient à des manifestations extérieures, omettant l'influence de la religion sur les structures sociales sauf de façon très superficielle et évacuant la dimension intellectuelle de la culture religieuse.

... Le concept monothéisme (un seul Dieu) est absent. ...

### Le format du programme

Le christianisme est noyé dans l'ensemble des autres religions et croyances, selon les parents. Même si le ministère a annoncé dans les orientations fondamentales du programme que le catholicisme et le protestantisme auraient une place privilégiée, la multitude de contenus venant d'autres religions, spiritualités ou visions du monde submergent l'enseignement chrétien. Cela entraînera un déracinement et une perte d'identité québécoise, chrétienne et catholique, selon eux.

Toutes les religions sont présentées de pairs. Le programme ne prévoit pas d'abord un fondement chrétien et catholique aux jeunes chrétiens.

... Cette façon de procéder sèmera la confusion chez les enfants. Les croyances essentielles et centrales du christianisme ne sont pas mises en évidence. Il y a beaucoup d'éléments disparates qui sont présentés en dehors de leur signification religieuse. Par exemple, le programme présente Noël, dans une liste de fêtes, sans en donner le contexte et côte à côte avec d'autres fêtes, telles que Sukkoth, Hanukkah, Pourin, Id el Fitir, Wesak, Divali, la naissance de guru Nanak, venant d'un éventail de religions et spiritualités.

Une présentation en fonction des éléments essentiels et structureaux et non en fonction de thèmes aléatoires permettrait une meilleure compréhension de la culture catholique ou de toute autre culture religieuse, pensent les parents. ...

### La mise en place du programme

Ce n'est pas à l'Etat de décider de la culture religieuse de la prochaine génération, selon

les parents. Ça revient aux chefs religieux de décider à enseigner dans chaque religion.

La formation des enseignants préoccupe les parents. Il est irréaliste de s'attendre à ce qu'un enseignant puisse donner ce cours de façon satisfaisante. Comment une seule personne peut-elle donner tout cet ensemble de cultures religieuses, vu le caractère exclusif et personnel de la croyance religieuse (et de la non-croyance), se demandent-ils? Il semble y avoir beaucoup de place pour la subjectivité, selon les parents.

Comment respecter le projet éducatif catholique de plusieurs institutions secondaires privées, se demandent les parents? Vont-elles donner un cours d'enseignement religieux catholique en plus d'un cours d'éthique et culture religieuse? ...

Dans le volet «Éthique», il n'y a pas de référence aux repères religieux ni à la loi naturelle, disent les parents. Ce volet donne l'impression que toute position est bonne, en autant qu'elle va dans le sens des lois québécoises. Il ne semble pas y avoir de distinction entre lois morales et sociales. On n'y enseigne pas les principes à partir desquels le jeune peut déterminer le bien et le mal dans une situation donnée. Le jeune est laissé à lui-même pour se positionner face à des questions morales.

Nous considérons que les droits des parents sont complètement bafoués avec le futur cours obligatoire d'éthique et culture religieuse.

Association des parents  
catholiques du Québec

## Le gouvernement a trahi le peuple en faisant enlever de la constitution l'article 93, pour pouvoir passer sa loi 95

En 1997, le gouvernement du Québec d'alors, a fait les démarches nécessaires pour faire abroger l'article 93 de l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique de 1867 qui protégeait les commissions scolaires confessionnelles.

Avec la complicité du gouvernement fédéral, le gouvernement péquiste, Pauline Marois en tête, a fait enlever cet article 93 de notre constitution, pour permettre au gouvernement du Québec d'adopter sa Loi 95 et de faire disparaître tout enseignement de notre religion catholique dans les écoles.

Avec sa Loi 95, nous avons donc maintenant des écoles d'Etat où Dieu est chassé et où les parents et nos évêques n'ont plus rien à dire dans les programmes d'enseignement. Nous sommes dans une situation aussi pire que dans les pays communistes où l'Etat contrôlait totalement l'enseignement pour procéder au lavage de cerveau des enfants. L'Etat du Québec soi-disant libre s'est emparé de l'enfance en se substituant à l'Eglise et aux parents dans le domaine de l'éducation.

Des ministres et députés sans religion n'ont aucune compétence dans le domaine de l'éducation. Et depuis 1960 tous les gouvernements qui se sont succédés de différents partis se sont appliqués à démolir nos écoles catholiques et à détruire la foi de nos enfants. Et on en voit aujourd'hui les douloureuses conséquences. Les enfants sont si indisciplinés que les professeurs ne peuvent plus enseigner. Ils récoltent ce qu'ils ont semé.

C'est l'Eglise catholique qui a civilisé le Québec et c'est l'Eglise catholique qui a fondé les écoles du Québec.

Pour bien représenter leurs électeurs, nos députés doivent être catholiques et laisser l'Eglise catholique enseigner aux enfants.

Thérèse Tardif.

# Nos Evêques ont été chassés de l'école en 1964

## Par la Loi 60 créant le Ministère de Education

### Qui répondait au vœu des laïcistes. Etatisation

#### Ce fut le premier pas vers la neutralité scolaire totale de la loi 95

Voici un article de Louis Even, publié une première fois, dans *Vers Demain* du 15 février 1964. Et une deuxième fois en mai 1982 alors que le Ministre Camille Laurin présentait sa loi pour déconfessionnaliser les écoles et abolir les Commissions Scolaires, loi qu'on appelait "restructuration scolaire".

Par la fondation du Ministère de l'Education, les francs-maçons avaient fait un grand pas vers leur objectif de laïciser les écoles. Ensuite, ils ont continué leur travail de déchristianisation dans les écoles en y introduisant la mixité des garçons et filles, l'enseignement du marxisme, de la révolution, les cours de sexe, des films pornographiques, des expériences honteuses, en ignorant la prière, le catéchisme, la morale, etc., etc., etc.

La loi de "restructuration scolaire" a donné un caractère officiel à toute cette débauche. La franc-maçonnerie a fait un pas de géant vers ses buts lucifériens. Et aujourd'hui, en 2007, par la Loi 95, la franc-maçonnerie aura atteint totalement son but. La religion catholique sortie complètement de l'école. On sait qu'est-ce que cela peut donner, des enfants sans religion.

par Louis Even

#### Ce que le Bill 60 démolit

Le Bill 60 — tout le monde le sait aujourd'hui — jette à terre le système scolaire qui a efficacement servi la population de la province de Québec, et dont tout le monde se trouvait satisfait, avant l'agitation d'une poignée de gauchistes, d'agnostiques, de laïcisans avoués ou sournois, qui, depuis quelques années, font 100 fois plus de tapage que leur nombre, surtout depuis l'avènement des Libéraux au pouvoir à Québec, en 1960.

A entendre ces Voltairiens, on dirait qu'il n'y a eu rien de bon avant eux dans Québec, qu'il n'est sorti de nos écoles que des ratés. Pourtant, tous nos hommes politiques actuels du Québec, nos chefs religieux, nos hommes cultivés, et même les esprits forts qui décrient tant nos institutions aujourd'hui, ont fait leurs études, au moins leur cours primaire, dans ces institutions-là.

Le système que le Bill 60 jette à terre était, de l'avis de tout observateur non préjugé, le meilleur système scolaire au monde, le plus démocratique, le mieux protégé contre la dictature d'Etat, le plus respectueux des croyances religieuses des parents. Notre édifice scolaire était né de la fidélité de nos pères à leur foi et à leur culture. Plutôt que d'accepter du conquérant anglais des gratuités pour payer leurs écoles, à condition qu'on n'y enseigne pas de religion, nos pères préférèrent se grouper autour de leurs Evêques et, malgré leur pauvreté, consentir les sacrifices voulus pour établir eux-mêmes leurs propres écoles, avec Dieu à sa place: la première.

En 1845, naissaient juridiquement les



commissions scolaires. En 1875, après 6 années d'essai d'un ministère de l'instruction publique, le système scolaire, né et grandi à partir d'en bas, fut placé sous la haute juridiction d'un Surintendant de l'Instruction Publique, assisté d'un Conseil. Ce Conseil de l'Instruction Publique comprenait deux comités: un comité catholique, pour voir aux programmes, aux manuels, aux qualifications du personnel enseignant et à l'orientation de l'instruction dans les écoles d'obédience catholique; le Comité protestant, pour les écoles d'obédience protestante. Les deux comités, formant le Conseil au complet, pouvaient se réunir pour traiter de questions communes aux deux.

La religion avait donc sa place dans l'éducation. Nos écoles formaient ainsi à la fois des citoyens et des chrétiens.

Etaient membres du Comité catholique, ex officio, tous les Evêques ayant juridiction dans la province de Québec, plus un nombre égal de laïcs nommés par le gouvernement.

#### A l'abri des aléas électoraux

Le gouvernement pouvait avoir à aider financièrement, mais il ne mettait pas son nez dans la conduite des écoles. La politique scolaire ne dépendait pas de politiciens favorisés par le sort d'une élection, mais d'hommes distingués composant le Conseil de l'Instruction Publique.

Au cours de ce siècle d'histoire, plusieurs gouvernements se sont succédé à Québec, les uns Conservateurs, d'autres Libéraux, d'autres Union Nationale. Mais le système scolaire restait heureusement à l'abri des caprices ou des manipulations de l'électorat. Le gouvernement pouvait changer de couleur politique, mais nos enfants continuaient de recevoir la même bonne éducation.

L'enseignement savait évoluer avec les développements dans les sciences profanes; mais il savait aussi garder à la formation re-

ligieuse la place importante qui lui revient.

#### Qui a demandé l'étatisation?

C'est à cette place-là, la place faite à la religion, qu'en veulent les agnostiques et les francs-maçons de chez nous, avec leur Mouvement Laïque de Langue Française, affilié à la Ligue d'Enseignement de France, elle-même fille de la Loge maçonnique, radicalement sectaire, du Grand-Orient.

Lors de la fondation de ce Mouvement Laïque de Langue Française, à Montréal, le 8 avril 1961, un des initiateurs, Jean Le Moyne, déclarait:

**"Pour atteindre notre but, la première réforme qui s'impose, c'est la création d'un Ministère de l'Instruction Publique."**

Ce ne sont donc pas les parents, encore moins l'Eglise, qui demandent un Ministère de l'Education. Ce ministère est demandé par ceux qui veulent arriver à la laïcisation des écoles, à l'école neutre pour tous, à la destruction graduelle de la foi, en soustrayant les enfants au climat chrétien, depuis l'âge de six ans jusqu'à la fin de leur stage scolaire. On sait à quel degré de déchristianisation les écoles neutres ont conduit la France en l'espace de deux à trois générations.

Evidemment, Gérin-Lajoie et les autres ministres du gouvernement libéral-socialiste de Québec se défendront avec véhémence de vouloir poursuivre ce but, mais la porte est ouverte: le premier point du mouvement maçonnique de McKay, Rioux, Le Moyne et compagnie est gagné.

#### Les Evêques mis à la porte

C'est la présence des Evêques dans le Comité catholique de l'Instruction Publique qui faisait le plus hurler les laïcisans de toutes nuances, pas seulement dans les officines du Mouvement Laïque de Langue Française, mais aussi dans des articles signés de noms de gens qui se disent catholiques, dans les colonnes du Devoir, de La Presse et des autres journaux à ordre. Eh bien! avec le Bill 60, les Evêques sont chassés du corps des décisions.

Le Bill 60 supprime le poste de Surintendant. Il place tout le système sous la direction suprême d'un Ministre de l'Education, d'un politicien sorti heureux de l'urne électorale.

Le Bill comporte encore un Conseil, le Conseil Supérieur de l'Education, corps mixte de 24 membres, dont au moins 16 catholiques, au moins 4 protestants et au moins un qui ne soit ni catholique ni protestant — tous siégeant ensemble. Or, 22 des 24 membres seront choisis par le gouvernement: il saura qui choisir, qui rejeter. Le texte dit bien que le choix se fera après consultation avec les chefs religieux catholiques et protestants. Consultation tant qu'on voudra, mais la décision reste au gouvernement.

Les deux autres membres du Conseil seront le président de chacun des Comités. Car, pour conserver un reliquat de confessionna-

(suite en page 7)

# Nos évêques chassés de l'école

(suite de la page 6)

lité, il y aura encore un Comité catholique et un Comité protestant, ayant le droit de faire des règlements pour la qualification des professeurs, l'approbation des manuels au point de vue religieux et moral, dans les écoles relevant de chacun d'eux. Mais ces règlements devront être approuvés par le lieutenant-gouverneur en conseil, c'est-à-dire par le gouvernement du jour. Le ministre pourra donc opposer son veto, s'il le veut, jusqu'à ce qu'on lui soumette des règlements délestés de tout ce que le ministre jugerait trop "intégriste".

Le Comité catholique, comme le protestant, sera composé de 15 membres. Les Evêques n'y seront plus. On leur concède toutefois le choix de 5 des membres. Là où ils formaient, en personne, la moitié du Comité, nos Evêques devront se contenter de représentants, et seulement pour un tiers du corps entier.

Telle est la part bien écornée faite à l'aspect religieux dans l'éducation sous le nouveau système, même après les légers amendements apportés à contrecœur à la première version du Bill, pour ne pas ignorer complètement le mémoire présenté au gouvernement par les Evêques au sujet du Bill.

**C'est un recul considérable sur l'ancien système. C'est surtout l'étatisation du système scolaire, — et les promoteurs ne s'en cachent pas.**

Puisse l'avenir ne pas donner trop tôt une deuxième satisfaction au Mouvement Laïque de Langue Française, pour lequel la création d'un Ministère de l'Éducation n'est que le premier pas, nécessaire, vers la neutralité scolaire totale.

## Motifs allégués par Gérin-Lajoie

Pour nous, c'est le principe même du Bill qu'il fallait rejeter. C'est la création d'un Ministère de l'Éducation que nous dénonçons carrément. Et pourquoi donc cette étatisation?

Le premier "attendu" préfaçant le texte du Bill 60 se lit ainsi:

"Attendu que tout enfant a le droit de bénéficier d'un système d'éducation qui favorise le plein épanouissement de sa personnalité";

Mais, est-ce que le plein épanouissement de la personnalité de l'enfant était irréalisable sous le système scolaire que le Bill remplace? Est-ce que les 89 années écoulées depuis la loi établissant le Conseil de l'Instruction Publique n'ont produit que des personnalités avortés ou tronquées?

On nous dit que cet "attendu" et les autres qui le suivent ont été introduits à la demande des Evêques. Cela ne nous surprendrait pas, parce que les raisons premièrement données par Gérin-Lajoie pour l'établissement d'un Ministère de l'Éducation ne disaient rien du plein épanouissement de la personnalité de l'enfant — et "plein épanouissement" doit sûrement comporter l'épanouissement religieux, sans quoi le point capital de la vie serait ignoré: les plus brillantes réalisations profanes ne peuvent jamais compenser l'indigence en valeurs éternelles.

Mais quels étaient les motifs allégués par Gérin-Lajoie pour chambarder le système scolaire et en faire une affaire du gouvernement?

Il en donnait trois:

1. A cause de la nature même de l'objectif de l'éducation; cet objectif, disait-il, c'est

d'alimenter la production.

Nous voici loin du plein épanouissement de la personnalité. La conception Gérin-Lajoie de l'éducation ressemble bien plutôt à celle qui prévaut en pays communistes, où la personne est appréciée en fonction de son rendement productif pendant sa vie terrestre — la seule vie à laquelle croient les communistes.

2. A cause, dit Gérin-Lajoie, du grand nombre de personnes concernées: le nombre des professeurs et le nombre des élèves. Le nombre! critère de politicien, comme dans le jeu électoral. Mais si c'est le nombre qui doit faire étatiser un service, pourquoi ne pas étatiser l'habillement, ou la chaussure, ou l'alimentation, tous les citoyens étant là en cause?

3. Parce que, dit Gérin-Lajoie, l'éducation occupe une place importante dans le budget de la nation (du Québec): 600 millions de dollars, dont la moitié par le gouvernement. Par le gouvernement, après avoir été pompés des contribuables par les taxes. Ainsi, une question qui n'est même pas une question de choses, de produits, de richesse réelle, mais une question de piastres, de simples signes, aurait assez de poids pour faire classer l'éducation "affaire de l'Etat"!

## Priorité violée par le gouvernement

C'est là une violation des principes. L'autorité en matière d'éducation de l'enfant appartient de droit et en premier lieu aux auteurs (auteur, autorité): aux parents qui ont donné à l'enfant sa vie naturelle, et à l'Eglise qui, par le Baptême, lui a donné sa vie surnaturelle. Le gouvernement, lui, de quoi donc est-il auteur vis-à-vis de l'enfant?

**Le rôle de l'Etat en éducation doit en être un de subsidiarité, pour aider, et non pas remplacer ni dominer; et un rôle de suppléance, seulement dans les rares cas où des parents refuseraient d'accomplir leur devoir.**

Si c'est pour des raisons financières que les parents ne peuvent pas voir efficacement à l'éducation de leurs enfants, ce ne sont pas les parents qu'il faut mettre de côté, mais le système qui cause cette incapacité finan-

cière. L'obstacle purement financier n'est pas d'ordre naturel, ni d'institution divine. Il provient d'une institution humaine parfaitement changeable, l'institution financière. Et c'est là que le gouvernement a un rôle à accomplir, mais que, justement, il refuse d'accomplir, alors qu'ils s'occupe de plus en plus de ce qui ne le regarde pas.

Quand la production est capable de fournir tous les produits et services nécessaires à une bonne vie, écoles et enseignement y compris, mais que le système financier a surtout comme résultat d'endetter en masse, les corps publics y compris, il y a là un désordre que seul le gouvernement peut faire disparaître, mais qu'il laisse criminellement persister. Et le gouvernement socialiste de Québec a le culot de s'autoriser des effets de ce désordre pour s'attribuer en éducation une suprématie qui constitue un autre désordre.

Voilà ce que l'on comprend à l'école de Vers Demain. Mais voilà, malheureusement, ce qu'ignorent encore trop de gens, et ils se résignent à accepter comme inévitable une centralisation, une étatisation qui serre de plus en plus dans son étau les personnes, les familles et les institutions. Mais, à notre sens, cette ignorance-là est devenue trop crasse aujourd'hui pour rester excusable.

Louis Even

Journal Vers Demain, 15 février 1964

republié en mai 1982

## VERS DEMAIN

**Cummuniquez aussi avec  
le Journal Vers Demain**

**info@versdemain.org  
www.versdemain.org**

**1101 rue Principale, Rougemont  
QC — J0L 1M0**

**Tél. Rougemont: 450 469-2209**

**Montréal: 514 856 5714**

**Fax: 450 469 2601**

## Demandez des circulaires comme celle-ci Autant que vous pouvez en distribuer

**Vous aimez ce que vous venez de lire? Alors abonnez-vous au journal Vers Demain:**

4 ans \$20    2 ans \$10    français    anglais    espagnol    polonais

**Aidez-nous à répandre cette importante circulaire: (quantité:)**

10,000 copies    5,000    1,000    500    250    125    autre.....

**Par vos dons, vous pouvez nous aider à imprimer ces circulaires:**

**Reçu de**.....

**Adresse**.....

**Tel.:** (.....)



**S.V.P., envoyez votre chèque ou mandat-poste à:**

**Journal Vers Demain, 1101 rue Principale, Rougemont, QC, J0L 1M0 - Canada**

Téléphone:(450) 469-2209; fax:(450) 469-2601

# Occupons-nous de nos affaires

Le présent document informe les Québécois, que la majorité des parents (80%) tiennent au maintien de leur droit de choisir l'enseignement moral et religieux catholique pour leurs enfants.

Actuellement, au Québec, il y a un profond malaise: le gouvernement prend le contrôle de l'enseignement religieux dans les écoles publiques et privées. La **Loi 95** est l'exemple de ce contrôle, par la mise en place d'un programme «d'éthique et de culture religieuse» imposé par l'État. Dès septembre 2008, ce programme sera mis en application au primaire et au premier cycle du secondaire (1 et 2)

**La laïcisation prônée par l'État qui sous-entend neutraliser ou tout mettre sur le même pied n'est pas souhaitée par les divers groupes religieux. (Ce sont les sans-religion qui veulent nous dominer). De plus, redisons qu'il n'appartient pas à l'État de décider de la culture religieuse des prochaines générations, mais aux parents. La responsabilité du contenu des programmes d'enseignement religieux appartient aux chefs religieux, particulièrement à l'Évêque qui a aussi droit de regard sur les intervenants.**

**Nous félicitons et remercions M. le Cardinal Marc Ouellet qui se dit pour le libre choix des parents de confession catholique ou autre. Nous**

**l'appuyons dans ses courageuses interventions et avec lui, nous réclamons la suspension de la Loi 95.**

## Nous déclarons:

1. que la mise en place obligatoire par l'État d'un programme uniforme d'éthique et de culture religieuse est une injustice pour les familles en majorité catholique.
2. que l'abolition de l'article 41 de la Charte québécoise des droits et libertés de la personne (voir ci-après) est une injustice.

## Article 41 :

Les parents ou les personnes qui en tiennent lieu ont le droit d'assurer l'éducation religieuse et morale de leurs enfants et de l'intérêt de ceux-ci.

## Nous demandons:

A M. le Premier Ministre et nos députés:

1. de voir à l'abolition immédiate de la **Loi 95**.
2. de voter une loi qui protégera la priorité des droits des parents en ce qui concerne l'enseignement moral et religieux catholique pour leurs enfants.

Le Comité Action-Parents



**Tous sont invités au 49e Congrès eucharistique international qui se tiendra à Québec du 15 au 22 juin 2008, sous le thème: «L'Eucharistie, don de Dieu pour la vie du monde»**

[www.cei2008.ca](http://www.cei2008.ca)

Merci de signer et de faire signer la pétition ci-dessous. Faites des photocopies pour en donner aux autres. Pour plus de renseignements, communiquez à l'adresse internet suivante: [berd@sympatico.ca](mailto:berd@sympatico.ca)

**Attendu que** les enfants catholiques du primaire, des secondaires 1, 2 et 3, ont plus ou moins la capacité de discerner, i.e. de faire un choix judicieux face à un programme de culture religieuse variée (Assemblée des Évêques du Québec), car le Catholique est en mesure de saisir les autres religions à la condition de bien connaître la sienne.

**Attendu que,** présentement le Comité des affaires religieuses est en train de préparer un programme uniforme d'état d'éthique et de culture religieuse imposé à tous les niveaux des écoles publiques et aux institutions privées, ce qui brime la liberté de conscience des Catholiques.

**Attendu que** la Commission Tremblay cite ceci: «**Né Français le peuple canadien est né chrétien ; et c'est pourquoi, dans la mesure où au long de l'histoire il a vécu en profondeur sa culture d'origine, il s'est affirmé peuple d'esprit chrétien**».

**Attendu que Québec fêtera en 2008 les 400 ans de ses origines, de son histoire, de son héritage chrétien.**

Voici cette pétition pour dire ensemble que nous tenons au maintien du droit des parents de choisir l'enseignement moral et religieux catholique, pour leurs enfants.

**Attendu que** les parents sont les premiers responsables de l'éducation de leurs enfants (Préambule de la Loi sur l'Instruction publique, 1984).

**Attendu que** les parents continuent majoritairement de choisir l'enseignement moral ou religieux catholique pour leurs enfants — plus de 80 % au primaire et près de 50 % au secondaire — (Données tirées des déclarations de l'effectif scolaire : Secrétariat des affaires religieuses, 2002).

**Attendu que** les parents ont, par priorité, le droit de choisir le genre d'éducation à donner à leurs enfants (Déclaration Universelle des droits de l'homme, art. 26 (3)). Source : *Charte des droits et libertés de la personne, Wilson et Lafleur, Inc. 1994, 7<sup>e</sup> éd., p. 107.*

**Attendu que** le vrai pluralisme ne demande pas uniformité imposée, mais le respect des autres et de leur croyance (Roméo C. Lalonde dans *Cette Nouvelle école de Québec*, 1971).

## Nous déclarons

que la mise en place obligatoire d'un programme uniforme d'état d'éthique et de culture religieuse imposé à l'ensemble dont la majorité est pourtant catholique, est une injustice pour ces familles d'origine.

## Nous demandons

que le ministre de l'Éducation accorde aux parents catholiques le droit d'exempter leurs enfants du cours d'éthique et de culture religieuse pour les écoles publiques et privées (cours primaire et secondaire) ; qu'il accorde aux parents qui le demandent l'accès à un programme d'enseignement moral et religieux catholique pour leurs enfants, à l'intérieur de l'horaire scolaire régulier du primaire et du secondaire, dans les écoles publiques et privées ;

que les critères de reconnaissance des religions soient établis pour les distinguer des sectes.

## Pétition parrainée par le Comité Action-Parents

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Signatures (À L'ENCRE, pas en caractères d'imprimerie) Adresses (adresse complète du domicile)									

**N.B. :** Ne pas changer le texte. Ne pas écrire votre adresse en lettres mouillées. Signer à l'encre. **Merci pour votre collaboration.**

**S.V.P. :** Retourner sans tarder à :  
Comité Action-Parents, C.P. 54051, rue Marie-de l'Incarnation, Québec (Québec), G1N 4T1